



Au service
des peuples
et des nations

EVALUATION FINALE DU PROJET

**« LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE
HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES »**

RAPPORT FINAL

Docteur KOUAMÉ Clément Kouadio

Consultant National

Pour le cabinet



Janvier 2022

Informations sur le projet	
Titre du projet	Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires
Numéro Atlas	: 00119479
Produit et résultat institutionnel	
Pays	Côte d'Ivoire
Région	Le projet a une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port-Bouët, Attécoubé), Grand Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou, Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.
Date de signature du document de projet	
Dates du projet	Démarrage : 01 Décembre 2019 Fin prévue : 31 Décembre 2021
Budget du projet	2 500 000,00 \$US
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	2 000 000,00 \$US
Source de financement	Fonds de Consolidation de la Paix (PBF)
Gender Marker	2
Agence d'exécution	PNUD, UNICEF, UNESCO

Informations relatives à l'évaluation		
Type d'évaluation	Projet	
Finale/mi-parcours/autre	Finale	
Période évaluée	Début	Fin
	04 Janvier 2020	31 Décembre 2021
Évaluateurs	?????	
Adresse email de l'évaluateur	?????	
Dates de l'évaluation	Début	Fin
	?????	???????

Remerciements

Sommaire

RÉSUMÉ	4
I. INTRODUCTION	6
II. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION	6
2.1. Objectifs et résultats attendus du projet.....	6
2.2. Stratégie d'intervention du projet.....	7
2.3. Zones d'intervention	7
2.4. Bénéficiaires du projet	7
2.5. Partenaires institutionnels.....	7
2.6. Ressources financières du projet.....	8
2.7. Contexte de l'intervention du projet.....	8
2.8. Les faiblesses dans la conception	8
III. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'ÉVALUATION	9
3.1. Champ de l'évaluation	9
3.2. Objectifs de l'évaluation	9
3.3. Critères et questions d'évaluation	10
IV. APPROCHE ET MÉTHODES D'ÉVALUATION	11
4.1. Collecte des données.....	11
4.1.1. Collecte de données secondaires	11
4.1.2. Collecte de données primaires.....	11
4.2. Analyse des données.....	11
4.3. Questions transversales.....	11
V. CONSTATATIONS	12
5.1. Évaluation de la Conception du projet.....	12
5.2.1. Pertinence du Projet	12
5.1.2. Logique verticale du projet.....	13
5.1.3. Validité de la théorie de changement du projet	14
5.2. Évaluation de la mise en œuvre du projet.....	15
5.2.1. Efficacité du Projet.....	15
5.2.2. Efficience du Projet.....	21
5.3. Évaluation des effets du Projet	23
5.3.1. Amélioration des connaissances.....	23
5.3.2. Transformation de l'environnement social.....	23
5.4. Évaluation de la durabilité du Projet.....	24
5.5. Évaluation des questions de genre et de Droits Humains.....	25
VI. CONCLUSIONS	26
VII. RECOMMANDATIONS	27
VIII. ENSEIGNEMENTS TIRÉS	27
Annexe 1 : Termes De References.....	28
Annexe 2 : Matrice d'évaluation.	41
Annexe 3 : Guide d'entretien.....	46

RESUME

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » qui fait l'objet de la présente évaluation est un projet conjoint PNUD-UNICEF-UNESCO mis en œuvre depuis 2020. vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d'année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d'alerte précoce et de dialogues communautaires.

Le coût total de ce projet s'élève à 2,500,000.00US Dollar réparti entre PNUD (770,464.00\$), l'UNICEF (915,000.00\$) et l'UNESCO (815,00.00\$). Prévu pour une durée initiale de 18 mois, il a été prolongé de 6mois. Le projet se proposait d'atteindre les 2 effets suivants : (i) Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés et (ii) Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux.

L'évaluation du projet réalisée durant les mois de Décembre 2021 – Janvier 2022 a permis de d'analyser les progrès réalisés (description et évaluation des produits), d'apprécier la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact et la durabilité des résultats atteints par le projet. Elle a aussi permis de tirer les leçons apprises.

Les constats de la mission d'évaluation, faits à partir d'interviews, d'entretiens, de l'exploitation des documents liés à l'exécution ou à la conception du projet, ont permis de faire des recommandations à en vue de renforcer la qualité de la mise en œuvre du projet.

Les principaux constats faits durant la mission par rapport aux différents éléments évoqués ci-dessus se présentent comme suit :

- Par rapport aux critères et question d'évaluatives:
 - La pertinence du projet est certaine dans la mesure où : Les résultats contribuent au résultat de l'UNDAF à travers l'Effet I CPU/UNDAF 2017-2020 du cadre programmatique unique auquel participe le PNUD ; des enseignements d'autres projets pertinents furent capitalisés dans sa conception et que les besoins des personnes en mesure d'influencer les résultats ; les résultats contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes par la participation active de celles-ci dans la réalisation des différentes activités. Aussi, dans la mesure où le projet est en lien avec les priorités nationales telles exprimés dans les différents documents de politiques publiques en occurrence ; le Plan national de développement (PND) 2016-2020, le Plan d'Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, le Programme National de Cohésion Sociale et le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP) et constitue une réponse de manière adaptée aux évolutions politiques et institutionnelles dans le pays notamment à travers la réponse apportée aux causes profondes de la vulnérabilité des jeunes face aux discours de haines.
 - L'efficacité des résultats du projet est attestée par leur contribution aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), aux programme de pays, aux Plans stratégiques du PNUD et aux ODD par l'implication des institutions publiques et des organisations non gouvernementales dans la réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ; malgré le déficit de données de référence pour plusieurs résultats et produits et le retard enregistré à cause de la survenance de la pandémie du Covid 19 et des troubles électorales de la présidentielle 2020. La réalisation conjointe et La participation des acteurs privés et publics dans la réalisation des activités du projet s'avère comme une stratégie de partenariat adaptée, ont contribué à l'efficacité des résultats ; tandis que le manque des scenarii de références affecte qualitativement ces résultats.
 - L'efficience des résultats s'est avérée satisfaisante eu égard à l'utilisation judicieuse des ressources allouées aux différentes agences. Pareillement, le rapport coût–efficacité montre que la plupart des activités réalisées ont favorisé des progrès significatifs en termes d'amélioration des connaissances des jeunes sur les discours de haine et de prévention des conflits, malgré les contraintes évoquées de part, et d'autres avec des ressources optimales.
 - Le niveau d'impacts/effets quantitatifs et qualitatifs indicatifs des activités et résultats du projet au regard du cadre logique du document de projet ont favorisé une amélioration des connaissances à détecter et

lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance, un engagement, l'engagement active des cibles des jeunes et des acteurs des médias dans la prévention et la gestion des conflits communautaires et une consolidation de paix grâce aux différentes rapprochements communautaires.

- La durabilité des résultats du projet indique l'existence des indices qui permettent d'assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différents risques constatés.
 - Le projet a pris en compte les questions d'Égalité des sexes et droits humains à travers la représentativité des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits à hauteur de 30 % conformément à la Politique Nationale Genre.
- Par rapport aux principaux enseignements tirés :
- Le caractère conjoint du projet a été une opportunité et un enseignement pour toutes les agences d'agir ensemble de façon efficace sur les différentes cibles du projet.
 - Le renforcement des capacités des acteurs apparaît comme un moteur de lutte contre les discours de haine et les conflits socio-politiques et de promotion de la cohésion sociale. En effet tous les acteurs ont démontré des acquis de ce projet dans la capacité à réguler les plateformes d'informations et la prévention des conflits ;
 - Le projet a permis de mettre plusieurs partenaires ensemble (Agences de système des Nations Unies, ONG Internationales, ONG locales, les structures de l'État, la population locale, etc...) bien qu'ayant des visions différentes à mutualiser leurs efforts pour la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les communautés ;
 - L'encadrement soutenu des acteurs locaux est favorable aux changements dans les communautés et à l'atteinte des objectifs : aucun projet de renforcement de la cohésion sociale ne peut atteindre ses objectifs sans l'implication et le soutien des acteurs locaux. Ces derniers sont des leaders communautaires et ont des connaissances socio-culturelles de leurs communautés ;
 - Les différents réseaux et plateformes mis en place constituent les bases solides pour détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance.
- L'évaluation recommande:
- Prédéterminer les données de référence de chaque produit afin de faciliter la confrontation des résultats atteints contre les résultats escomptés et ainsi pouvoir attester la valeur ajoutée des tels résultats aux efforts de changement de la situation ;
 - Réaliser des études préalables, et actualiser éventuellement les résultats des telles études au fur et à mesure de réalisation des activités du projet ;
 - Consolider les acquis du projet par la conception d'autres projet pour renforcer les dispositifs de pérennisation des acquis du projet ;
 - Renforcer le partenariat notamment par la définition et l'actualisation conjointe des activités des projets futurs ; et ce, en fonction des priorités expressément prédéfinies par le gouvernement et les organisations des populations directement bénéficiaires ;
 - Renforcer les capacités des cadres de dialogue communautaire pendant au moins une année, de réseaux et plateformes afin qu'ils puissent continuer les actions de prévention contre les discours de haines et des conflits.

I. INTRODUCTION

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » s'inscrit dans le cadre global des initiatives qui visent à contribuer à réduire les risques de violences dans un contexte d'année électorale, de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes dans la prévention des discours de haine et la gestion des conflits.

Le projet promeut l'appropriation nationale en ce sens que ses interventions sont mises en œuvre conjointement avec les institutions nationales et viennent renforcer les mécanismes déjà existants. Aussi, vient-il compléter et renforcer les initiatives déjà en cours avec plusieurs partenaires techniques engagés dans la consolidation de la paix en Côte d'Ivoire. La particularité de ce projet réside dans le ciblage des discours et autres attitudes d'incitation à la haine et à la violence, insuffisamment adressés jusque-là dans le processus de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire et dans sa couverture géographique nationale, contrairement aux autres qui sont beaucoup plus localisés.

En plus, ce projet cible les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes. Il permet, au-delà de l'aspect formation, de passer à une phase beaucoup plus opérationnelle dans la lutte contre les discours de haines et d'incitation à la violence. Ces jeunes acteurs de paix sont mis en mission dans leur localité d'origine pour contribuer à la prévention et à la résolution des conflits en synergie avec les autorités administratives et coutumières. Les ministères techniques sont impliqués à toutes les étapes de mise en œuvre de ce projet afin qu'ils se l'approprient et le pérennisent.

Au terme de la mise en œuvre du projet, il convient d'analyser les expériences de ce projet afin d'en faire ressortir les acquis et leçons pertinentes, en vue de proposer des stratégies efficaces pour la durabilité des résultats.

Par ailleurs, la documentation des expériences et les acquis du projet seront d'excellents éléments pour le gouvernement et les partenaires au développement, qui pourront s'en inspirer pour la mise en place d'autres programmes et projets relatifs à la consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine.

II. DESCRIPTION DE L'INTERVENTION

2.1. Objectifs et résultats attendus du projet

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d'année électorale et de tensions politiques et sociales à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et à travers les mécanismes d'alerte précoce et de dialogues communautaires.

Trois (3) objectifs spécifiques sont visés par le projet :

- soutenir et impliquer davantage et de manière significative les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs sur les réseaux sociaux, les bloggeurs et les journalistes à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits dans les zones potentielles de conflits ;
- ii) engager les jeunes et les animateurs des médias dans la gestion objective de l'information et les soutenir à détecter, gérer et répondre aux messages de haine, à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance,
- iii) consolider la liberté d'expression artistique et journalistique, tout en étant respectant la déontologie du métier.

Le projet devait contribuer aux résultats suivants :

Résultat 1 : Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés. Il comprend deux (2) produits qui se présentent comme suit :

Produits 1.1 : *Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation durant la période électorale.*

Produit 1.2 : *Les jeunes leaders, y compris ceux des partis politiques, initient ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires.*

Résultat 2 : Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux. Il comprend deux (2) produits qui se présentent comme suit :

Produit 2.1 : *Les médias, les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse jouent un rôle positif dans la gestion objective de l'information*

Produit 2.2 : *Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance*

Les résultats du projet passent respectivement par deux principaux produits chacun, auxquels sont rattachés des activités planifiées pour être réalisées dans la mise en œuvre opérationnelle sur le terrain.

2.2. Stratégie d'intervention du projet

Le projet est mis en œuvre par les trois agences (PNUD, UNICEF et UNESCO). Le PNUD assure le Lead et la capitalisation des leçons apprises des précédents projets conjoints. Des structures ainsi que des mécanismes de coordination et de suivi sont mis en place au niveau national par les parties prenantes (les agences, les partenaires gouvernementaux et non –gouvernementaux). Le projet pour la mise en œuvre de ses activités privilégie une approche de « faire-faire » en s'appuyant sur des partenaires de mise en œuvre qui interviennent déjà dans la zone d'intervention.

2.3. Zones d'intervention

En effet, ces localités ont été identifiées sur la base des recommandations des ONG partenaires actives sur le terrain et sur la base de la cartographie des conflits actualisés 2019 du PNCS suivant leur caractère dit « sensibles » et leur qualification de « bastions politiques » et de zones où il est prouvé l'existence de divers types de conflits. Il faut noter également que ces localités ont précédemment fait l'objet de campagnes de sensibilisation à la non-violence. Leur choix répond aussi à un souci de cohérence dans l'approche et de durabilité des actions antérieurement posées.

2.4. Bénéficiaires du projet

Bénéficiaires directs du projet sont: les jeunes (filles et garçons) ; les acteurs des médias (les bloggeurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes) ; les organisations de la société civile ; les leaders communautaires et religieux ; Les autorités administratives et les leaders politiques (femmes et hommes et les populations vivants dans les localités ciblées.

Acteurs institutionnels sont :les services décentralisés et deconcentrés des Ministère de la Réconciliation et de la cohésion nationale (MRCS), Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Insertion Professionnelle et du Service Civique (MPJIPSC et le Ministère de la Culture et de la Francophonie (MCF), d'associations locales et des autorités au niveau local.

2.5. Partenaires institutionnels

Le projet est une initiative du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD), de l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO) et du Fonds des Nations Unies pour l'Enfance, (UNICEF).

Les structures publiques et Ministères sectoriels impliqués dans la mise en œuvre du projet sont : le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté, le Ministère de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes, le Ministère de la Culture. Les partenaires de mise en œuvre du projet sont notamment les organisations de la société civile suivantes : le National Democratic Institute (NDI), le compendium des compétences féminines de Côte d'Ivoire (COCOFCI), l'Association des Femmes Juristes de Côte d'Ivoire (AFJCI), les Relais Communautaires pour la Paix (RCP), l'ONG Sports Sans Frontières (SSF), l'ONG GA-TIC, l'ONG KAGNINMIN, la Fondation DEZ GAD TRIBUT.

2.6. Ressources financières du projet

Le financement du projet par le fonds pour la consolidation de la paix de l'ONU et délégué la mise en œuvre et la gestion du projet au PNUD, à l'UNICEF et l'UNESCO en qualité d'agences récipiendaires. Le budget total du projet est de deux millions cinq cent (2,500,000.00\$US) dollars, reparti entre les trois (3) agences des Nations Unies : le PNUD (770,464.00\$), l'UNICEF (915,000.00\$) et l'UNESCO (815,00.00\$).

2.7. Contexte de l'intervention du projet

Le Projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » était mis en place afin de contribuer aux efforts du Gouvernement pour l'atteinte des objectifs et de besoin cohésion sociale et de consolidation de la paix tels qu'exprimés par les autorités gouvernementales et les populations afin de réduire, chez les jeunes, les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations et de renforcer de leurs capacités en gestion des conflits socio-politiques et communautaires et ce, avec l'appui des partenaires au Développement.

Ces priorités nationales font l'objet des politiques, plans, programmes et projets dont notamment : le Plan national de développement (PND) 2016-2020, le Plan d'Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020 et le Programme National de Cohésion Sociale.

Dans ce contexte politique, social et économique de la Cote d'Ivoire, l'appui des Nations Unies aux efforts du Gouvernement pour la satisfaction des besoins cohésion sociale et de consolidation de la paix est offert à travers diverses initiatives incluant le Plan de Transition de 2017 de l'ONUCI; lequel intègre le programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACOP) axé essentiellement sur (1) le renforcement de l'État de droit, les droits humains et la justice transitionnelle, (2) les violences sexuelles et basées sur le genre, (3) la solidarité, cohésion sociale et réconciliation nationale ; Et lequel plan repartit, en perspective de la fin de son mandat ; la charge des activités de consolidation de la paix entre le Gouvernement et l'équipe pays du PNUD.

Précisément, le Projet fut conçu et exécuté à travers les piliers "Gouvernance" du CPD 2017-2020 et « Réduction de la pauvreté » du PNUD, du Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021 de l'UNESCO et du plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021. Les activités du projet visaient la satisfaction des besoins de cohésion sociale et ultimement l'atteinte intégrale et transversale des certains Objectifs du Développement Durable (ODD), dont les ODD 1, 3, 4, 5, 10, 16.

2.8. Les faiblesses dans la conception

Les faiblesses décelées à l'étape de conception se rapportent au fait notamment que :

- Des études préalables au lancement du projet n'aient pas été réalisées afin de déterminer des données de référence liées à chaque produit dans l'optique de justifier davantage la pertinence des activités et celle des résultats finaux ;
- Les liens entre les résultats, les produits, les cibles n'aient pas été suffisamment clarifiés;
- Les informations sur les critères sur la perception des bénéficiaires des activités en amont et même en aval devraient être documentées.

III. CHAMP ET OBJECTIFS DE L'EVALUATION

3.1. Champ de l'évaluation

Tous les volets du projet mis en œuvre sont concernés par la présente évaluation. Il s'agit notamment des volets (résultats visés) portant sur :

- La participation des jeunes dans la gestion et la résolution des conflits intra et inter communautaires au sein des mécanismes communautaires des communautés ;
- Le rôle des jeunes et acteurs de médias dans la cohésion sociale et la réconciliation dans les communautés ;
- La prise en compte des priorités des femmes et des jeunes dans les initiatives communautaires de paix ;
- L'atténuation des conflits intra et inter communautaires.

3.2. Objectifs de l'évaluation

L'objectif principal de l'évaluation est de faire ressortir les progrès accomplis au regard des objectifs et résultats du projet et mesurer les preuves tangibles de réussite ou d'échec de ce dernier, de manière à établir une cohérence avec les résultats escomptés consignés dans le cadre de résultat, ceci en lien avec les objectifs du développement durable (ODD) qui sont directement concernés par la mise en œuvre du projet.

Les objectifs spécifiques de cette évaluation consistent à :

- Apprécier la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés et des programmes de l'état en matière de cohésion sociale ;
- Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
- Apprécier les changements attribuables aux interventions du projet ;
- Mesurer les progrès constatés dans la prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires ;
- Constater l'utilisation des fonds décaissés en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
- Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du projet ;
- Faire des recommandations visant à consolider les acquis du projet ;
- Tirer les enseignements généraux de ce projet qui seront utiles au PNUD, à l'UNICEF, à l'UNESCO et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet); sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d'intervention.

Les produits de cette évaluation sont destinés aux parties prenantes du projet, il s'agit de :

- Le Ministère en charge de la Réconciliation Nationale
- Le Ministère en charge de la Jeunesse à travers ses directions régionales ;
- Les partenaires directs de mise en œuvre ;
- Les bénéficiaires et les acteurs clés projet ;
- Les Agences des Nations Unies : PNUD, UNICEF et UNESCO ;
- Le Secrétariat du Fonds pour la Consolidation de la Paix (PBF).

Les leçons apprises et les informations relatives aux résultats du projet et son impact lors de l'évaluation sur les jeunes apporteront une contribution aux domaines prioritaires de la future programmation, notamment l'élaboration des nouveaux programmes d'implication, de protection, de participation des jeunes à la consolidation de la paix à travers des actions de prévention et de gestion des conflits.

Les conclusions et les recommandations de l'évaluation seront utilisées par le PNUD, l'UNICEF, l'UNESCO et leurs partenaires pour affiner leurs approches en matière de genre et de consolidation de la paix en Côte d'Ivoire.

Les informations générées par l'évaluation seront utilisées par les différentes parties prenantes pour :

- Contribuer à l'élaboration de stratégies efficaces pour améliorer le rôle de jeunes filles comme garçons dans la mise en œuvre d'intervention de consolidation de la paix;
- Contribuer à la prise en compte de la perspective genre dans les processus de cohésion sociale et de consolidation de la paix, cela inclut la représentation des femmes ;
- Améliorer l'accès des jeunes au sein des mécanismes de dialogues communautaires de prévention et de gestion des conflits.

3.3. Critères et questions d'évaluation

Les termes de références (TDR) de l'évaluation finale définissaient des critères d'évaluation spécifiques (Pertinence, Efficacité, Efficience, Durabilité, Impact et Egalité des sexes et droits humains). Sous chaque critère, il y avait des questions spécifiques pour lesquelles l'évaluation a recueilli des évidences afin d'y répondre. L'équipe d'évaluation a élaboré des sous-questions pour affiner les questions principales.

IV. APPROCHE ET METHODES D'EVALUATION

Pour la méthodologie, une approche intégrée a été utilisée pour s'assurer de la couverture de toutes les questions clés en lien avec les principes d'évaluation. L'évaluation a procédé de la collecte d'informations quantitatives et qualitatives. L'équipe d'évaluation a élaboré des outils prenant en compte les critères d'évaluation qui sont la pertinence, l'efficacité, l'efficience, l'impact, la durabilité et l'égalité des sexes et les droits humains. Les questions et les sous questions clés ont été adressées aux informateurs clés et aux bénéficiaires directs.

L'approche méthodologique de collecte d'informations est passée par deux (02) phases. C'est à dire la revue documentaire et la collecte des données sur le terrain.

4.1. Collecte des données

La collecte de sources d'informateurs primaires ou documentaires a consisté à l'analyse des documents de gestion du projet et autres ; tandis que la collecte des sources d'informations secondaires a été réalisée moyennant les guides d'entretien comprenant des questions ouvertes qui ont permis aux personnes sondées de s'exprimer librement sur leur satisfaction ou non des résultats du projet.

4.1.1. Collecte de données secondaires

Les principaux documents utilisés pour l'évaluation sont: Le document de projet (accord de contribution) ; les données brutes sur les activités, les rapports annuels du projet, qui comprennent également des données actualisées sur les indicateurs de performance. Les autres documents sont: les rapports de contrôle de la qualité du projet ; les plans de travail annuels ; les notes conceptuelles des activités et les rapports de suivi technique/financier.

4.1.2. Collecte de données primaires

Les entretiens semi-structurés individuel et de groupe ont été conduits auprès des principales parties prenantes notamment les officiels du gouvernement, les agences d'exécution, les organisations de la société civile, et les partenaires d'exécution et les bénéficiaires (hommes et femmes).

La liste indicative des personnes annexée aux termes de références a été utilisée et adaptée, et est annexée au présent rapport.

4.2. Analyse des données

L'analyse des données a été faite de manière transversale et mixte pour tenir compte de tous les aspects en lien avec le cadre de résultats, le plan de S&E et le calendrier de mise en œuvre. Une triangulation a été également faite entre les données quantitatives et qualitatives pour faire ressortir les réponses aux différentes questions relatives aux critères d'évaluation (pertinence, efficacité, efficience, impact, durabilité) et les aspects liés au genre et aux droits humains.

L'analyse quantitative des informations collectées a consisté à confirmer ou à infirmer les effets des résultats du projet ; et à renseigner les indicateurs au niveau d'effet du cadre de résultats. Cette validation des indicateurs d'effets du cadre de résultats s'est faite au regard des valeurs de référence à certains indicateurs déjà fixées dans le cadre des résultats du projet.

Pour les interviews avec les informateurs clés, les résumés des notes ont été saisis dans des documents Word pour leur exploitation et leur analyse afin de faire ressortir les différents aspects clés en lien avec les critères d'évaluation et le genre. L'analyse qualitative des résultats du projet a permis de confirmer ou infirmer la contribution des résultats; d'appréhender autrement les affirmations sur les effets /changements induits par ces résultats réalisés; lesquelles ne pouvaient pas être ressorties lors des enquêtes quantitatives ; Et enfin, de comprendre le niveau de satisfaction ou de non satisfaction des bénéficiaires des résultats du projet.

4.3. Questions transversales

L'évaluation a porté autant sur la prise en compte de l'égalité de genre et des droits de l'homme.

V. CONSTATATIONS

5.1. Évaluation de la Conception du projet

5.2.1. Pertinence du Projet

▪ **Alignement aux lignes directrices du Systèmes Nations Unies**

Le projet a été réalisé dans le contexte de transition entre la Mission des Nations Unies pour le maintien de la paix (dans la perspective de sortie de la mission de maintien de la paix) et les Agences spécialisées des NU ; en l'espèce le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO.

Il contribue au résultat de l'UNDAF à travers l'Effet I CPU/UNDAF 2017-2020 du cadre programmatique unique auquel participe le PNUD et qui prévoyait qu'à terme « Les institutions étatiques et non étatiques, mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités, qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités ». Particulièrement en son Produit 1.3 (Effet 1) qui prévoit qu'à terme : « Les collectivités territoriales et institutions locales disposent de compétences techniques pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits »

Ce projet cadre également avec la Stratégie des Nations Unies sur les discours de haine (2019) dans la mesure où celui-ci s'attaque aux causes profondes des discours de haine et contribue à répondre à leurs conséquences sociétales. Particulièrement en lien avec les engagements à travers : (i) des Actions contre les causes profondes et les éléments moteurs des discours de haine, et appui aux acteurs qui luttent contre ce phénomène ; (ii) la Mobilisation des acteurs compétents; (iii) la Communication avec les nouveaux médias et les médias traditionnels ; (iv) le Recours aux technologies ; (v) L'éducation comme outil de lutte contre les discours de haine ; (vi) Activités de sensibilisation ; et (vii) l'Appui aux États Membres.

Le projet cadre avec les conclusions du rapport du Secrétaire Général de l'ONU sur la coopération avec les pays à revenu intermédiaire et les priorités nationales en ses points 2 et 5 des avantages comparatifs identifiés du SNU pour la période 2017-2020 « Promouvoir la bonne gouvernance, notamment dans les domaines de la consolidation de la paix et la cohésion sociale, de la protection des droits humains et de la lutte contre la corruption » ; « Intégrer les thématiques transversales, telles que le VIH/Sida, l'environnement et le genre, dans les politiques et programmes de développement ».

Aussi, le projet intègre harmonieusement le capital expériences et des avantages comparatifs des agences d'exécution du système des Nations-Unies (PNUD, UNICEF et UNESCO). Ainsi, pour l'UNESCO, les produits sont alignés sur l'Effet 2 : Autonomisation des jeunes pour qu'ils participent aux processus démocratiques, à la résolution des conflits, à l'édification de communautés inclusives durables et à la construction de la paix de l'Objectif stratégique 6 « Soutenir le développement social inclusif et promouvoir le dialogue interculturel et le rapprochement des cultures » les Effets 1 et 2 « Reconnaissance et protection de la liberté d'expression en tant que droit applicable à toutes les formes de communication et à tous les médias » ; « Renforcement du développement, de la démocratie et du dialogue par le biais d'institutions médiatiques, de parties prenantes et de citoyens dotés des moyens d'exercer la liberté d'expression », tels qu'inscrits dans le Projet de Stratégie à moyen terme (37 C/4) 2014-2021. En lien avec le plan stratégique de l'UNICEF 2018-2021, les produits cadre avec le Groupe d'objectifs 3 : « Chaque enfant est protégé contre la violence et l'exploitation ».

▪ **Alignement des produits aux politique nationales**

Relativement au lien entre les priorités nationales et les résultats escomptés de ce projet ; ceux-ci devraient rentrer dans les priorités nationales telles qu'exprimées dans les différents documents de politiques publiques en occurrence ; le Plan national de développement (PND) 2016-2020, à travers le premier axe stratégique qui est la « Le renforcement de la qualité des institutions et la bonne gouvernance » et à la nécessité du PND de prendre en compte des défis de la cohésion sociale et de la réconciliation nationale, et la gestion de la transition liée au départ programmé de l'ONUCI ; le Plan d'Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, à travers son axe stratégique 2 : Prévention et résolution pacifique des conflits à travers le renforcement des capacités de l'État et d'autres mécanismes en place.

Le projet cadre avec la mise en œuvre de la Stratégie nationale de réconciliation nationale et de cohésion sociale, à travers la mise en œuvre d'une série d'actions déjà inscrites dans le nouveau Programme National de Cohésion Sociale et visant à soutenir : i) le renforcement du dialogue et de la cohabitation pacifique entre les communautés ; ii) le renforcement des capacités des acteurs locaux pour la résolution pacifique des conflits et leur prévention; iii)

le renforcement de l'opérationnalisation des mécanismes d'alerte précoce pour la prévention et la gestion des conflits, mettant l'accent sur le principe de non – répétition des actes négatifs ; iv) l'appui à l'observatoire de la solidarité et la cohésion sociale.

Le présent projet s'inscrit dans le prolongement du Le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), prévoit en son Axe prioritaire 1 : La solidarité, la cohésion sociale et réconciliation nationale, avec pour Effet 1: Les communautés dans leur diversité et les groupes vulnérables, notamment les femmes, les déplacés et retournés, vivent dans un environnement où les tensions sociales et politiques sont réduites, les risques d'apatridie maîtrisés, et la protection des personnes et des biens garantie. Les différents produits du projet sont donc alignés au PACoP.

▪ **Contribution des produits à la résolution des problèmes identifiés**

les localités cibles du projet et plus précisément les localités de Bassam, Lakota, Plateau, Bondoukou, Béoumi près de Bouaké, à Digoualé, à l'ouest du pays ont été durement touchées par des conflits communautaires et socio-politique avec une résurgence significative de ces discours susceptibles d'enflammer la tension sociale et de cristalliser les postures politiques au détriment de la cohésion sociale en prélude aux futures échéances électorales.

La mission constate que l'initiative de réaliser un projet de consolidation de la paix en ciblant les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires s'est avérée très positive dans un contexte marqué par une profusion de discours de haine principalement sur les réseaux sociaux qui le plus souvent sont au cœur de ces violences en tant qu'acteurs ou victimes.

Concevoir donc un tel projet est donc une manière d'apporter des réponses appropriées à la problématique de l'engagement des jeunes et des femmes dans la prévention des discours de haine et des conflits et avec diligence particulière à travers une plus forte implication des jeunes en tant qu'acteurs de prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence. Mais aussi, contribuer au renforcement des médias, surtout des médias sociaux afin qu'ils contribuent à la consolidation de la paix et au renforcement de la cohésion sociale avec une plus grande responsabilisation des jeunes dans la détection, la prévention et la gestion des discours d'incitation à la haine par les acteurs politiques et les leaders d'opinion.

Certaines évidences constatées lors des visites de terrain et des rencontres avec les bénéficiaires, les autorités montrent la contribution des produits du projet à la résolution des problèmes identifiés :

- Le renforcement des capacités des jeunes filles et garçons des zones cibles qui a permis de développer des compétences pour la détection et la réponse aux discours de haine, les fakes news dans le but de prévenir les violences électorales et gérer les conflits socio- politiques et communautaires est une réponse adéquate à la vulnérabilité des jeunes, selon les échanges avec les jeunes et les autorités.
- La mise en place de mécanisme de gestion des discours de haine tels les réseaux de bloggeuses et influenceuses, les Plateformes de Communication Non Violente qui assurent la mobilisation et l'engagement des jeunes (hommes et femmes) de leur communauté dans la lutte contre les discours de haine, est une réponse significative pour contrer la profusion des discours de haines sur les réseaux sociaux, selon les focus et entretiens individuels réalisés.
- Les actions de sensibilisation effectuée sur les discours de haines et prévention/gestion des conflits à l'endroit des jeunes des communautés des localités cibles est une réponse adéquate pour les outiller afin de les transformer en des acteurs de paix engagés dans la lutte contre les discours de haines, selon les échanges réalisés avec les bénéficiaires et les autorités.
- La mise en place de cadres d'échanges et le renforcement de leur capacité est aussi une réponse significative aux difficultés de gérer les conflits intercommunautaires de façon locale selon les leaders communautaires et les bénéficiaires.

La mission a par ailleurs noté que le contenu du projet conjoint s'attaque aux causes profondes de la vulnérabilité des jeunes face aux discours de haines à travers notamment les actions mises en œuvre.

L'Alignement du projet à l'UNDAF, aux différentes politiques nationales et sectorielles et à la résolution des problèmes de consolidation de la paix exprime largement sa pertinence.

5.1.2. Logique verticale du projet

Le projet dispose d'un document projet contenant une matrice des indicateurs et un budget approuvés à la fois par l'ensemble des agences d'exécution et les parties prenantes. Il existe également une matrice de cadre logique et un budget, ce qui dénote d'une adaptation de la programmation à la mise en œuvre effective du projet.

Dans l'ensemble, la logique verticale du projet est cohérente. Les objectifs s'inscrivent dans le but du projet et la mesure des résultats est précisée. Les activités du projet s'inscrivent bien dans le processus de prévention des discours haineux et des conflits dans la dynamique de consolidation de la paix. En effet, les jeunes formés dans le cadre du projet constituent de potentielles ressources dotées de capacité de résilience et de réponse face aux discours inflammatoires et de haine afin d'être des médiateurs de paix au sein de leurs communautés.

Le renforcement de capacités des acteurs des médias sur la prévention des conflits et la participation des femmes dans les mécanismes d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires contribue à offrir aux femmes des espaces d'expression grâce à la prise de conscience induit. Comme on le voit dans les effets du projet, certains jeunes animent des cadres de dialogues communautaires, étant désormais impliqués dans la gestion des conflits.

Le développement des partenariats avec les jeunes, les bloggeurs, les organisations de la société civile et les ministères techniques ainsi que des radios locales dans la mise en œuvre des activités du projet, contribue à l'implication et l'appropriation des activités du projet par les jeunes, les autorités et les médias formels et sociaux.

5.1.3. Validité de la théorie de changement du projet

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » visait à renforcer les rôles des jeunes dans la détection des discours de haine et de prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires, notamment à travers les médias formels et sociaux et des mécanismes d'alerte précoce, ainsi que des dialogues communautaires.

Une analyse de la théorie du changement du projet montre qu'elle est globalement réaliste parce que les cibles touchés (jeunes (filles et garçons), Les acteurs des médias (les bloggeurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes), organisations de la société civile, leaders communautaires et religieux, autorités administratives locales) pour atteindre les objectifs du projet sont réalistes. En effet, bien que la cible privilégiée soit les jeunes (filles et garçons), la théorie met en exergue le fait qu'occulter les acteurs des médias, en occurrence, les bloggeurs, les influenceurs, administrateurs, les journalistes, les organisations de la société civile et surtout les leaders communautaires et religieux et les autorités administratives locales dans un tel projet contribuerait inévitablement à son échec. C'est dans cet optique que, la sensibilisation de ces derniers a constitué les premières activités précédant même toutes les initiatives qui devaient concerner directement les jeunes et les acteurs des médias. Si les leaders communautaires et religieux, les autorités administratives et les communautés sont sensibilisés au rôle des jeunes en tant acteur de prévention de la violence et de consolidation de la paix, si les connaissances des jeunes à repérer, à résister et à prévenir la rhétorique qui attise la haine, les tensions communautaires et les violences électorales; à travers les dialogues, les activités de promotion de la solidarité, et de contrôle de la propagation de la haine par les médias sont améliorées, si les médias et les autorités promeuvent le changement de mentalités sur le rôle des jeunes dans la prévention des conflits, alors ils contribueront à apaiser le contexte socio-politique et à prévenir les conflits en toute situation.

Par ailleurs, les jeunes, filles et garçons sont capables de participer à la gestion des mécanismes d'alerte des discours de haine et de prévention de conflits développés avec les réseaux sociaux, agir dans le sens de la consolidation de la paix, alors l'objectif du projet sera atteint. On assistera à une bonne cohésion sociale et à une consolidation de la paix par le biais des jeunes filles et garçons.

En outre, ce projet vient en complément des initiatives des projets de renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix réalisés ou en cours, financé par PBF. Il s'agit notamment des projets:

- Renforcement de la participation des jeunes à la consolidation de la paix dans le Sud, le Centre et le Centre Ouest de la Côte d'Ivoire. Ainsi, les jeunes formés dans le cadre de ce projet ont été mis en missions pour la prévention des discours de haines. Les communautés U-reporters ont été outillés à détecter les attitudes et les propos discriminatoires.
- Appui à la consolidation du désarmement communautaire, de la réintégration des ex-combattants et de la RSS en Côte d'Ivoire mis en œuvre de 2018-2020. Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » vient compléter les efforts fournis en matière de rapprochement entre les communautés. Également, des dialogues intercommunautaires avec une plus grande participation des jeunes ont été initiés dans l'objectif de permettre aux communautés de prévenir et de gérer pacifiquement les conflits. La prévention des discours de haine a été intégrée dans les modules d'échanges.

- Participation des jeunes à la gestion durable des ressources forestières pour le renforcement de la cohésion sociale dans la région Ouest de la Côte d'Ivoire (2019-2020). Le présent projet vient compléter et consolider les initiatives de rapprochement communautaire et de préservation de la cohésion sociale des associations de jeunes déjà mises en place dans les mêmes zones cibles. Ces associations de jeunes des zones cibles ont été sollicités pour les sensibilisations au niveau communautaire.
- Les acquis de la paix sont consolidés et la jeunesse la plus vulnérable est prise en charge pour renforcer la cohésion sociale en Côte d'Ivoire. Le présent projet s'est appuyé sur les curricula et l'expertise développée en matière d'éducation et d'engagement civique des adolescents et a permis de les former. Le projet de former ces derniers, pour prévenir les discours de haine et favoriser la diffusion des messages de paix.
- Mobilisation des Jeunes Engagés pour la Consolidation de la Paix en Côte d'Ivoire (MOJEC), 2019-2020. Les plateformes de jeunes mises en place dans le cadre du MOJEC ont été mobilisées dans la conduite des activités de prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence dans les localités ciblées.

5.2. Évaluation de la mise en œuvre du projet

5.2.1. Efficacité du Projet

▪ Niveau de réalisation des produits des résultats attendus

L'analyse de l'efficacité du projet a consisté à passer en revue les objectifs immédiats fixés pour le projet, les résultats attendus et la réalisation des produits qui y étaient liés.

Taux de réalisation des indicateurs par rapport aux cibles du projet

Indicateurs	Cibles	Progrès actuel	Source de vérification	Taux de réalisation
Indicateur 1.1. Proportion de jeunes formés engagés dans les initiatives de prévention des conflits socio-politiques et communautaires (Niveau de référence : 0)	50%	60%		120
Indicateur 1.2. Proportion de conflits signalés résolus à travers les mécanismes de prévention et de gestion mis en place par les jeunes formés dans le cadre du projet. (Niveau de référence : 0)	50%	30%		60
Indicateur 1.1.1. Nombre de jeunes leaders formés en matière de gestion des conflits, de prévention des violences électorales et de leadership. (Niveau de référence : 0)	1000	1637		163,7
Indicateur 1.1.2. Nombre de personnes sensibilisées sur les conséquences des discours de haine, les mécanismes de manipulation et la prévention des violences électorales. (Niveau de référence : 0)	3 600	46 167		125
Indicateur 1.1.3. Nombre de jeunes blogueurs mobilisés pour lutter contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. (Niveau de référence : 0)	300	440		146
Indicateur 1.1.4. Base de données des discours de haine et des fausses informations collectées. (Niveau de référence : 0)	ND	ND		
Indicateur 1.2.1. Nombre de jeunes mobilisés et engagés au niveau local pour assurer la veille et l'alerte après les forums de dialogue organisés par les jeunes. (Niveau de référence : 0)	340	350		102
Indicateur 1.2.2. Nombre de cadres d'échanges y compris ceux entre les jeunes des partis politiques mis en place et fonctionnels dans chaque localité. (Niveau de référence : 10)	36	36		100
Indicateur 1.2.3. Nombre d'initiatives et campagne des mouvements de jeunes soutenus dans le cadre du projet. (Niveau de référence : 0)	100	31		31
Indicateur 1.2.4. Nombre de centres communautaires appuyés pour soutenir les initiatives des jeunes pour la lutte contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. (Niveau de référence : 0)	16	ND		-
Indicateur 2.1. Proportions d'acteurs des médias ayant adhéré à une plateforme de prévention et de réduction des risques de conflits socio-politique et communautaires. (Niveau de référence : 0)	80%	70%		87
Indicateur 2.2. Pourcentage des personnes déclarant être satisfaites des messages de paix et de tolérances véhiculés par les acteurs des médias (dont 30% de femmes). (Niveau de référence : AD)	50%	ND		-
Indicateur 2.3. Proportion d'association de jeunesse membres du réseau informel dont au moins un membre a été formé qui se sont engagées dans l'éducation aux médias et à l'information pour la prévention des discours d'incitation à la haine et à la violence. (Niveau de référence : 0)	80%	ND		-
Indicateur 2.1.1. Nombre d'administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse formés pour la gestion efficace des messages d'incitation à la haine et à la violence. (Niveau de référence : 0)	100	213		213
Indicateur 2.1.2. Nombre d'acteurs de médias (médias classiques et communautaires) formés sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement apaisé. (Niveau de référence : 0)	100	120		120
Indicateur 2.1.3. Nombre de radios communautaires/ proximité et d'organe d'autorégulation numérique équipés dans le cadre du projet. (Niveau de référence : 0)	15	ND		-
Indicateur 2.1.4. Nombre d'émission radio sur la prévention des violences électorales produites et diffusées. (Niveau de référence : 0)	100	ND		-
Indicateur 2.2.1. Nombre d'administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp formés sur la gestion des messages de paix et de tolérance. (Niveau de référence : 10)	10	110		-
Indicateur 2.2.2. Nombre d'acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix. (Niveau de référence : 0)	25	ND		-

Indicateur 2.2.3. Nombre de plateformes et mécanisme d'alerte et de prévention des discours de haine et de fausse informations mise en place/renforcé dans le cadre du projet (Niveau de référence : 0)	10	ND		-
---	----	----	--	---

Le niveau de réalisation des résultats du projet qui a été mis en œuvre par les agences d'exécution à travers les partenaires de mise en œuvre a été apprécié à travers les données du tableau de progrès vers les résultats établi par le PNUD au 31 Décembre 2021.

✓ Résultat 1

Le résultat 1 du projet « Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés » comporte deux produits mis en œuvre selon une démarche de faire-faire.

- Produit 1.1 s'intitule « Les jeunes leaders disposent de compétences pour repérer et contrer les discours de haine et les mécanismes de manipulation durant la période électorale ». Pour ce produit, trois (3) indicateurs définis dans le document projet permettent de vérifier l'atteinte de ce produit:

- Indicateur 1.1.1. Nombre de jeunes leaders formés en matière de de gestion des conflits, de prévention des violences électorales et de leadership. Par rapport à cet indicateur, 1 637 jeunes (1068 jeunes garçons et 569 jeunes filles) sur une cible 1 000 jeunes ont été formés. Le taux de réalisation de cet indicateur est de 120%. Ces jeunes issus de partis politiques, de syndicats estudiantins, d'associations de femmes et de jeunesse, de réseaux de bloggeurs et d'influenceurs, des Clubs de paix des Universités ont été formés par plusieurs partenaires d'exécution, tels que Verbatim, la Fondation Félix Houphouët-Boigny pour la recherche de la paix, U-Reporters ; le Réseau des Femmes Web Activistes Contre les Discours de haine (REFW@DHA), au cours d'ateliers de formations réalisés dans les localités cibles du projet.

Ces formations ont portées sur les notions de base de la cohésion sociale, de la prévention et la gestion des conflits et des discours de haines (Ethnie ; Préjugés et Stéréotypes ; Identités et Conflits au niveau Macro Social ; l'État, Nationalité, Nation ; les élections et enjeux des offres politiques ; les Nouveaux défis de la cohésion sociale ; Les notions connexes de discours de haine ; l'univers de la désinformation), d'une part, et sur les techniques de vérification de l'information ; la cyber sécurité ; les attitudes à adoptées en cas de discours de haine et les techniques de la Communication Non Violente, d'autre part.

Grace aux formations, les jeunes formés disposent, dans un premier temps, des compétences de compréhension du champ lexical des discours de haine et leurs conséquences en termes de troubles sociopolitiques, d'impacts psychologiques sur les victimes de désinformation, le discrédit sur la vie publique et la poussée de l'extrémisme violent. Dans un second temps, disposent de compétences à l'utilisation d'outils de résilience à la désinformation tels que Google images et Tineye. Un jeune affirme : « Nous avons acquis de nouvelles connaissances et avons la capacité de détection des fausses informations. On connaît aussi, les outils de détection des fausses informations et le processus de déconstruction »

Les personnes formées se sont engagées à être des relais dans leurs communautés pour la prévention et la gestion des conflits. Le projet a ainsi engendré des personnes formées, qui deviennent eux même acteurs et garants de la cohésion sociale « Avec ce que nous avons appris, on travailler avec nos communautés et cela a permis d'éviter les conflits liés aux élections de ces dernières années »

- Indicateur 1.1.2. Nombre de personnes sensibilisées sur les conséquences des discours de haine, les mécanismes de manipulation et la prévention des violences électorales. Pour cet indicateur, un total 46167 personnes ont été sensibilisées dont 40 639 à travers les réseaux sociaux. La cible étant de 3 600, cet indicateur réalise un taux réalisation de 1200%, soit douze fois plus qu'attendus. Cet indicateur a été atteint grâce aux rencontres d'information, des caravanes de sensibilisation de masse et digitale, réalisés par les jeunes formés, les Clubs de paix, les Club U-Report et les bloggeurs et bloggeuses à l'endroit des jeunes, des organisations de jeunesse, des associations de femmes leaders. Par ailleurs pour renforcer la réalisation de cet indicateur 4 PAD de sensibilisation sur les discours de haine à l'endroit de 4 groupes cibles que sont : les Étudiants, les Cadres et les journalistes, les jeunes des gares

routières, les femmes des marchés et salon de coiffure, les sages des communautés ont été produits et diffusés. Ces PAD ont été diffusés durant un mois sur la RTI et sur les Plateformes de monitoring des discours de haine des bloggeuses et les Plateforme de Communication Non Violente (PCNV).

- Ces activités ont contribué, d'une part, à atténuer les tensions dans des localités ayant connu des violences lors des élections présidentielles de 2020 et d'autre part, à sensibiliser les jeunes sur les risques liés à la propagation des discours de haines à la veille des élections législatives afin de développer leurs capacités de résilience aux discours de haine.
- Indicateur 1.1.3. Nombre de jeunes blogueurs mobilisés pour lutter contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. Pour ce qui concerne cet indicateur 440 jeunes blogueurs ont été mobilisés contre 300 prévus, soit un taux de réalisation de 146%. Au travers des plateformes (REFW@DHA, la communauté U-Report, Réseau des jeunes Bloggeurs, Plateformes locales de Communication Non Violente) œuvrent activement à la détection des rumeurs et des Fake news dans l'optique de la prévention des conflits socio-politiques.

Pour ce produit, l'évaluation note que les trois indicateurs ont enregistré un taux de réalisation très élevé, au-delà des prévisions initiales. Il est donc possible d'en déduire que les jeunes leaders ayant eu leurs capacités renforcés disposent de compétences nécessaires pour repérer et contrer les discours de haine.

- Le Produit 1.2, s'intitule « Les jeunes leaders y compris ceux des partis politiques, initient et/ou participent aux fora de dialogue et d'échange sur la paix, la solidarité et la prévention des conflits avec les institutions étatiques, les partis politiques et les communautés pour réduire les tensions liées aux discours inflammatoires » a été mis en œuvre par les jeunes leaders ayant bénéficiés de formation et les partenaires de mise en œuvre. Trois indicateurs permettent de vérifier l'atteinte de ce produit :

- Indicateur 1.2.1 : Nombre de jeunes mobilisés et engagés au niveau local pour assurer la veille et l'alerte après les forums de dialogue organisés par les jeunes. Pour cet indicateur, 350 jeunes dont 115 jeunes filles soit 32,85% se sont engagés à être des relais de paix et de cohésion sociale dans leurs communautés respectives, à la suite des formations. Cela s'est matérialisé par l'élaboration de plan d'action pour la réalisation d'activités d'information et de sensibilisation à l'endroit de leurs pairs.
- Indicateur 1.2.2 : Nombre de cadres d'échanges y compris ceux entre les jeunes des partis politiques mis en place et fonctionnels dans chaque localité. Au terme de la mise en œuvre du projet, 36 cadres d'échanges ont été mis en place tel que prévu dans le Prodoc, soit un taux de réalisation de 100%. Ces cadres d'échanges sont constitués pour l'essentiel de CIED, de plateformes de communication non violente, de communautés U-Reporters et des ambassadeurs de paix des universités. Les acteurs de ces cadres d'échanges ont élaboré des plans d'actions pour outiller les jeunes afin de faire d'eux des acteurs de paix engagés dans la lutte contre les discours de haines.
- Indicateur 1.2.3 : Nombre d'initiatives et campagne des mouvements de jeunes soutenus dans le cadre du projet. Pour cet indicateur, l'on note 31 initiatives de jeunes soutenus contre 100 prévues, soit un taux de réalisation de 31%. Ces actions de rencontres d'informations et des campagnes digitale de sensibilisation initiées par les différents cadres d'échanges mis en place afin de transformer les jeunes en des acteurs de paix engagés dans la lutte contre les discours de haines. Les initiatives ont été soutenues par un renforcement de capacités matérielles des 13 sections des Clubs de Paix des Universités et Grandes Écoles à travers la dotation de divers équipements notamment : des Caméscopes, des Appareils Photo, des Ordinateurs Portables, des imprimantes, des vidéoprojecteurs et des smartphones afin de mieux les accompagner dans leurs activités de sensibilisation. Ces équipements permettent à ces clubs d'être plus actifs au sein des universités et grandes écoles.
- Indicateur 1.2.4 : Nombre de centre communautaires appuyé pour soutenir les initiatives des jeunes pour la lutte contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales. Pour cet indicateur, l'évaluation note qu'aucune information n'a été renseignée à ce sujet dans les rapports d'activités 2020 et 2021, ce qui ne permette d'apprécier le niveau de réalisation de cet indicateur. Cependant la mission a noté la réhabilitation du centre Culturel de Katiola, sur requête des Relais Communautaire de ladite localité. La fonctionnalité de ce Centre constitue un cadre propice

pour la mise en œuvre des activités d'information et de sensibilisation des communautés sur les conséquences discours de haine et la prévention des conflits.

Dans l'ensemble le niveau de réalisation pour ce résultat est très satisfaisant pour cet effet. La plupart des cibles pour le résultat est atteint. Certaines cibles ont même été largement dépassée.

La mise en place et l'opérationnalisation de cadre d'échanges au niveau local et national, l'adoption d'une démarche participative qui implique tous les jeunes et les communautés de la zone d'intervention du projet lors des campagnes et des rencontres d'informations, les capacités organisationnelles des plateformes, des 13 Clubs de Paix, des Relais Communautaires pour la Paix et des associations locales ciblées qui disposent de compétences sur les techniques de résolution de conflit, le renforcement des capacités des jeunes, la forte mobilisation et l'adhésion totale des différentes cibles et acteurs au processus de dialogue en vue de prévenir et résoudre les conflits, sont autant de conditions qui ont beaucoup facilité l'atteinte des indicateurs de ce produit.

- **Résultat 2**

Le second résultat (2) du projet « Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux » comporte deux produits mis en œuvre selon une démarche de faire-faire.

- Le Produit 2.1, s'intitule « Les administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse jouent un rôle effectif dans la gestion objective de l'information ». Quatre (4) indicateurs permettent de vérifier l'atteinte de ce produit :
 - Indicateur 2.1.1. Nombre d'administrateurs des plateformes d'échanges sur les réseaux sociaux et les leaders de jeunesse formés pour la gestion efficace des messages d'incitation à la haine et à la violence : 213 personnes en qualité d'administrateurs de plateformes et de leaders de jeunes ont vu leurs capacités renforcées en gestion de messages d'incitation à la haine, contre 100 prévus dans le Prodoc. Cet indicateur enregistre un taux de réalisation de 213%.
 - Indicateur 2.1.2. Nombre d'acteurs de médias (médias classiques et communautaires) formés sur les thématiques liées à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale ainsi que leur responsabilité dans la promotion d'un environnement apaisé. Pour cet indicateur la cible prévue était de 100, l'on note en fin de projet que 120 acteurs de médias ont été formés à la paix, la démocratie, la liberté d'expression et la cohésion sociale. Aussi, l'engagement de ces acteurs des médias à la promotion d'un environnement apaisé s'est matérialisé par l'adoption d'une «Charte de bonne conduite des médias numériques» composée de 20 articles, qui réaffirment leur détermination, leur engagement et leur volonté résolue à enraciner l'exercice du métier de journaliste dans la responsabilité sociale, dans le respect de la liberté d'opinion et d'expression.
 - Indicateur 2.1.3. Nombre de radios communautaires/ proximité et d'organe d'autorégulation numérique équipés dans le cadre du projet. (Cible : 15)
 - Indicateur 2.1.4 Nombre d'émission radio sur la prévention des violences électorales produites et diffusée. Pour l'atteinte de cet indicateur, 702 diffusions de messages ont été réalisées contre 100 prévues, soit un taux de réalisation de 702%. Ces messages de sensibilisation sur la lutte contre les discours de haine et le renforcement de la cohésion sociale diffusés à l'endroit de leurs auditeurs ont été initiés par 39 radios locales, grâce au partenariat signé avec l'Union des Radios de Proximité de Côte d'Ivoire (URPCI). Ces messages ont été diffusés aussi bien en langue française qu'en langue locales, ce qui a permis aux populations de mieux comprendre les messages sur la cohésion sociale, les discours d'incitation à la haine.
- **Le Produit 2.2, s'intitule « Les jeunes bloggeurs et leaders de jeunes développent et véhiculent des messages de paix et de tolérance »**
 - Indicateur 2.2.1. Nombre d'administrateurs des fora Facebook (Tribune Web Ivoirienne, La voix des jeunes, ODCI, OLCI, Zéro Taboo) et WhatsApp formés sur la gestion des messages de paix et de tolérance. Pour cet indicateur, 110 administrateurs formés au cours d'ateliers de renforcement de capacités contre une Cible de 25 prévue, soit un taux de réalisation estimé à 440%.

- Indicateur 2.2.2. Nombre d'acteurs des médias, les jeunes et les organisations de jeunesse sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix. Relativement à cet indicateur, le partenariat signé avec le réseau des professionnels de la presse en ligne (REPPRELCI) a permis de former 100 producteurs d'informations numériques au cours d'un atelier. Avec une cible initiale de 25, l'on note que cet indicateur connaît un taux de réalisation de 400%.
- Indicateur 2.2.3. Nombre de plateformes et mécanisme d'alerte et de prévention des discours de haine et de fausses informations mise en place/renforcé dans le cadre du projet : 10 plateformes ont été mise en place telle que prévue dans le Document Projet. Pour cet indicateur le taux de réalisation est de 100%. Il s'agit entre autres du REFW@DHA, de la communauté U-Report, du Réseau des jeunes Bloggeurs, des Plateformes locales de Communication Non Violente, de la plateforme d'alerte précoce du REPPRELCI. A cet effet, le réseau des jeunes bloggeurs a mené sur les réseaux sociaux (Face book et Twitter) 1267 actions et ont pu contrer et signaler plus de 2673 Fausse informations de 2020 à 2021. Aussi, les membres de la plateforme d'alerte précoce du REPPRELCI, ont procédé à l'authentification des vidéos qui circulent sur les réseaux sociaux pour rétablir la vérité. Ces actions ont contribué à réduire les discours de haines au cours de l'année 2021 qui a été marquée par d'importants événements politiques comme le retour de l'ex-président Gbagbo et les élections législatives qui sont moments de propagation de discours haine .

Les analyses des différentes données montrent que la plupart des cibles pour les différents produits de ce résultat sont atteintes.

Dans l'ensemble, les résultats atteints sont très satisfaisants dans un contexte où la situation politique était très volatil marquée par une amplification des discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations dans un contexte d'année électorale. Plusieurs facteurs expliquent l'atteinte de ces résultats :

- L'adhésion totale des acteurs et bénéficiaires à lutter contre les discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations afin de prévenir les conflits socio-politiques et communautaires
- Un environnement institutionnel favorable pour la mise en œuvre des activités, notamment par la participation des Ministères (de la Solidarité et de la Cohésion Sociale ; de la Culture et de la Francophonie, de la Promotion de la Jeunesse et de l'Emploi des Jeunes) à la formulation du projet et la mise en œuvre des activités
- L'implication des autorités locales (Corps préfectoral, Départements régionaux de la jeunesse) au processus de ciblage et de renforcement des capacités des jeunes ;
- Une stratégie de mise en œuvre basée sur l'approche de faire-faire à des partenaires d'exécution, sélectionnés sur la base de leurs expériences et capacités à mettre en œuvre, dans la mesure où ils interviennent traditionnellement sur les thématiques de paix et de cohésion sociale ;
- L'engagement et l'implication des jeunes et des groupements et associations ont été les facteurs qui ont beaucoup contribué à faciliter les différentes réalisations.
- L'approche développée par les partenaires de mise en œuvre qui a consisté à consulter régulièrement les jeunes dans la formulation des principales activités proposées afin de s'assurer que ces activités cadrent effectivement avec leurs besoins du moment. Étant donné que les jeunes se doivent de jouer le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux, les ONG ont mis en avant l'accompagnement de leurs initiatives de sensibilisation. Comme ce fut le cas dans les écoles et universités ainsi que sur les réseaux sociaux.

Il est à noter que toutes les activités initiées dans le cadre du projet d'une manière générale, ont accordé une priorité à la question du genre. Ainsi, la plateforme des bloggeuses/influenceuses mise en place est constituée exclusivement de femmes. Les ateliers de renforcement des capacités ont mobilisé 569 jeunes femmes sur 1 637 jeunes personnes ciblées, soit 34,75% des acteurs formés.

Toutefois, l'évaluation note certaines faiblesses. Il s'agit de :

- Un déficit de données de référence pour plusieurs résultats et produits pourtant appréciables, ce qui risquent de ne pas suffire à faire changer le contexte d'avant la réalisation du projet. Faute de données de référence sur le nombre de jeunes à former, de campagnes de sensibilisation à réaliser, de jeunes

blogueurs mobilisés pour lutter contre les discours de haine, les fausses informations et la prévention des violences électorales, de jeunes à mobiliser au niveau local pour assurer la veille et l'alerte, ces résultats risquent de ne pas être suffisant pour lutter contre les discours de haine et gérer les conflits et à prévenir les violences dans les localités ciblées par le projet.

- L'absence d'études de base et d'impacts ; tels que l'Enquête PROXY (sondage dans les institutions étatiques où l'on trouve les lecteurs d'articles de presse) qui aurait permis de mieux apprécier la proportion de personnes ayant déclaré être satisfaites des messages de paix et de tolérances véhiculés par les acteurs des médias.

Étant donné que certaines données de référence devant être confrontées aux résultats quantitatifs font défaut ; plusieurs résultats réalisés manquent d'informations documentées.

▪ **Réalisation des résultats dans les délais prévus**

La mise en œuvre de certaines activités du projet a connu des retards (la crise de la COVID 19 et les troubles liés à la désobéissance civile des élections présidentielles de 2020) qui ont fait que ces activités programmées n'ont pu être réalisées dans les délais prévus. Ces situations ont engendré un réaménagement du projet. Pour ce faire, des contrats et des protocoles rapides qui n'étaient, pas prévus, ont été conclus avec des partenaires de mise en œuvre. Aussi, des appuis aux directions techniques des ministères impliqués en matériels TIC ont été réalisés pour la tenue de réunions en distanciel.

Des activités ont connues un retard dans leur réalisation telle que le Communicathon qui est concours de production d'œuvres culturelles (la peinture et la danse) de lutte contre les discours de haines. Il implique les personnes en situation d'handicap avec l'institut des aveugles et l'école ivoirienne des sourds, qui était en cours de réalisation lors de la mission d'évaluation.

De l'analyse du niveau d'exécution des différents produits, il est difficile d'exécuter toutes les activités prévues surtout quand on sait que le contexte sociopolitique ivoirien est fragile. On peut donc dire que la durée d'un tel projet avec des objectifs multiples et ambitieux devrait au moins atteindre trois (3) puisque les questions relatives à la consolidation de la paix en contexte pré-électorale ne se gèrent pas dans l'urgence.

Donc en conclusion, le délai prévus pour le projet (18 mois) est trop court par rapport à l'ampleur des activités qui embrassent plusieurs acteurs dans plusieurs localités de la Côte d'Ivoire.

Les constats faits par rapport au niveau de réalisation des différents produits, à la réalisation des produits dans les délais prévus compte tenu de la diversité des activités montrent que l'efficacité du projet est satisfaisante.

▪ **Coordination, suivi évaluation**

En vue de faciliter à terme l'atteinte des objectifs tout en créant un processus capable de mesurer périodiquement l'étendue, la profondeur et l'évolution de la mise en œuvre et de fournir de données permettant d'analyser l'approche du projet, ses résultats, ses produits / et ses limites, l'unité de gestion du projet a mis en place un dispositif de suivi/évaluation qui portent non seulement sur le suivi des indicateurs mais également sur la coordination, la supervision, la gestion et la programmation.

Des cibles et des indicateurs ont donc été définis par l'unité de coordination du projet dans un premier temps. Ensuite les différents indicateurs sont renseignés au fur et à mesure à travers les agences et les partenaires d'exécution.

Le dispositif abouti à l'élaboration d'un Cadre des Activités de Planification et de Suivi –évaluation, d'un cadre de résultat, d'un Cadre des Activités et d'élaboration du Plan de Travail Annuel et un Cadre de Positionnement des agences par Produit. Le dispositif de Suivi – Évaluation et de partage des résultats définis s'appuient essentiellement sur le rapportage et est aligné sur les exigences de la Gestion Axée sur les Résultats.

Sur la base d'une approche concertée et conjointe privilégiée par le comité de pilotage, le suivi de l'exécution est réalisé par le biais d'un dispositif à trois niveaux :

- Au niveau stratégique/politique, un Comité Technique d'Expert et le Comité Conjoint de Pilotage du PBF/PACoP. Il a pour mission de donner les orientations et de prendre les décisions idoines. Il lui revenait donc le rôle de préciser la feuille de route globale et de donner les directives nécessaires à son application, tout en s'assurant de la cohérence et de la coordination entre les contributions PBF en Côte d'Ivoire, tout en facilitant le dialogue entre les différentes parties prenantes.

- Au niveau technique par le Comité de coordination du Projet (CCP), co-présidé par la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la pauvreté et le Représentant Résident du PNUD. Il a la responsabilité générale de la coordination technique du projet et rend régulièrement compte au Comité Technique d'Experts et au Comité de Pilotage du PBF. Le CCP comprend les Experts en suivi et évaluation et les Experts et Points focaux des trois agences (PNUD, UNICEF et UNESCO), et les autres partenaires stratégiques du projet (Ministères et autres structures étatiques). Le CCP est chargé d'adopter et d'actualiser le plan de travail du programme et d'approuver les propositions techniques visant à l'amélioration des performances.
- Au niveau de la mise en œuvre, une équipe projet et l'Agence Lead (c'est-à-dire le PNUD). Il a pour mission la mise en œuvre des activités et la gestion courante du projet tout en respectant les procédures de chaque agence. Elle assure aussi la mise en œuvre des recommandations du CCP et coordonne la rédaction des rapports au PBF.

Globalement, l'architecture de ce dispositif de pilotage d'ensemble du projet aurait pu permettre une exécution sans faille, en mettant en avant, comme prévu, l'approche concertée et conjointe. Cependant, la périodicité des réunions des différents niveaux du dispositif de pilotage n'est pas précisée. La mission note que le défaut d'information sur la périodicité des rencontres, ne permet pas d'apprécier la fonctionnalité du dispositif de pilotage.

Mais, il a fallu beaucoup de temps et d'énergie du côté des agences pour démarrer de coordination des activités. La crise du COVID 19 avec les mesures de restrictives de déplacement, ensuite les troubles liés à la désobéissance civile des élections présidentielles de 2020 ont affecté le fonctionnement de l'approche de suivi et évaluation entraînant un dysfonctionnement du mécanisme de suivi-évaluation tel que décrit dans le document projet. Par exemple la mission a constaté qu'une activité (le Communicathon) se réalisait au moment de l'évaluation, moment qui devrait normalement permettre l'amorce d'une phase de consolidation des acquis réalisés.

Le suivi technique et administratif du Projet est assuré par les trois (3) agences (UNESCO, UNICEF et PNUD) et le PNUD assure la Coordination puisqu'il est le responsable finale devant le bailleur.

Ces trois agences, les partenaires d'exécution et les services techniques de l'État devraient réaliser des missions conjointes de suivi et de supervision, normalement chaque trimestre, pour d'apprécier l'état de réalisation des activités et le niveau de progression vers les résultats du projet. Cependant, la mission n'a pas pu disposer des différents de missions, ce qui ne lui a pas permis d'apprécier les modifications et orientations éventuelles qui auraient été apporté le cas échéant à la mise en œuvre du projet.

Les rapports semestriels et annuels d'activités ont été produits régulièrement, mais les indicateurs n'ont suffisamment pas été documentés.

La modalité de gestion adoptée lors de la mise en œuvre des activités du projet (chaque agence avait la responsabilité de gérer sa partie) est simple, plus efficace et efficiente puisqu'elle permet à chaque agence de faire les différentes exécutions avec notamment les différents partenaires de mise en œuvre. Cette modalité permet de responsabiliser les partenaires d'exécution des trois agences dans la mise en œuvre des activités.

La mission d'évaluation constate que cette modalité facilite les décaissements et la coordination des apports techniques au niveau de chaque agence responsable. Cependant, la majorité des bénéficiaires ont penser à la mise en en œuvre de trois (3) projets distincts.

Enfin, il faut signaler que le suivi des indicateurs n'a pas été facile puisque l'étude de référence (base line) n'a pas été menée, ce qui devrait donner la situation de base de chaque indicateur et d'apprécier spécifiquement la situation les zone d'intervention du projet. Aussi, les différentes enquêtes de perception prévues être conduites dans les différentes zones cibles du projet à la fin du projet, n'ont pues être réalisées.

Ce dispositif de pilotage mis en œuvre dans le cadre du projet est pertinent et efficace puisque met en évidence dans le cadre de la mise en œuvre basé sur une approche concertée et conjointe.

5.2.2. Efficience du Projet

L'efficience des résultats en termes de cout-efficacité, la ventilation simplifiée des dépenses spécifiques aux diverses rubriques (deux résultats, suivi-évaluation externe, coûts des opérations, frais de gestion) caractérisant la mise en œuvre du Projet.

Tableau 2 : Montant (en USD) de chaque résultat et taux d'exécution financière (en%)

Rubriques	Montant Prévu (USD)	% budget total	Budget exécuté (USD)	Écart (USD)	Taux exécution (%)
Résultat 1	1 352 913,49	54,12	1 193 772,70	159 140,79	88,24
Résultat 2	560 915,88	22,44	483 010,35	77 905,53	86,11
Coordination et M&E	422 619,22	16,90	202 454,99	220 164,23	47,90
Couts indirects	163 551,40	7,00	124 989,60	38 561,80	76,42
Total	2 500 000,00	100	2 004 227,64	495 772,36	80,17

Aussi, nous relevons pour ce projet les constats suivants :

Le montant total mobilisé pour la mise en œuvre des activités du projet durant les deux ans (2020 et Z2021) s'élève, selon le document projet à 2 500 000,00 US Dollar. Ce montant est reparti comme suit : PNUD : 770,464 US Dollar ; UNICEF : 915,000 US Dollar ; l'UNESCO : 815,00 US Dollar.

Selon l'analyse des données, le cumul des décaissement se chiffre environ à 2 004 227,64 US Dollar , soit un taux d'exécution financière de 80,17%, dont 88,24% et 86,11% respectivement aux résultats 1 et 2. Cela signifie que 80,17% des ressources financières ont permis de réaliser l'ensembles des activités en lien avec les indicateurs et les produits des deux résultats.

L'analyse du taux de réalisation et des produits livrés du projet montre que des ressources conséquentes ont été allouées pour l'exécution des activités du résultat 1. Les ressources financières allouées représente environ 54,12% du budget global car il concerne la principale activité du projet en termes d'organisation de plusieurs sessions de formations, de campagnes de sensibilisation pour la promotion des principes des droits de l'homme relatifs à la liberté d'expression et d'opinion, la communication non violente, la prévention et la résolution de conflits socio-politiques et communautaires.

Les ressources financières alloués aux activités du résultat 1 ont aussi permis d'appuyer les initiatives locales et la mise en place de plateformes locales et autres mécanismes d'alerte précoces et de réponses aux rumeurs et messages de haine avec l'appui de l'Observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale.

Pour résultat 2, les ressources financières dédiées représentent 22,44% du budget global. Il a été alloué à la mise en place d'un cadre d'échange, de réseau informel sur le dispositif juridique relatif aux Fake news, les discours de haine sur les réseaux sociaux et leur utilisation responsable pour la consolidation de la paix. Il a permis la mise en œuvre de deux initiatives innovantes à savoir l'organisation d'un "Communicathon" pour renforcer la prévention des discours de haine à travers un concours de désignation de la meilleure organisation et la conception de 03 capsules de sensibilisation basée sur l'éducation aux médias, à l'information, aux Fake-news.

L'analyse des données note que 16,90% du budget ont été mis à disposition pour les activité de suivi, ce qui dénote de l'importance accordée à ce volet pour mener des suivis ponctuels et prendre des mesures correctives au besoin à la suite des constats.

Aussi, les données indiquent que 32,28 % du budget du projet, soit 807,028.72 US Dollar ont été consacrés aux activités de promotion de l'égalité entre les sexes. En effet, les jeunes ciblés dans le cadre de ce projet concernent aussi bien les hommes que les femmes. Cela se confirme par la formation et mise en place d'un réseau de bloggeuses et influenceuses de la toile ivoirienne composé de 32 femmes web activistes sur la spécificité à contrer les messages de haines. Cette plate-forme œuvre à l'implication active de ses membres dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques.

Le projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » intervient dans le cadre d'un consortium de trois agences des nations Unies avec leurs partenaires de mise en œuvre. Pour optimiser l'utilisation des ressources mises à disposition par le Fonds de Consolidation pour la Paix, nécessite une très bonne coordination et communication pour optimiser le rapport coût-efficacité.

Cette coordination qui s'impose se trouve être en lien avec les objectifs des agences qui est le « One UN », c'est-à-dire que les agences agissent de manière unie comme une seule agence au niveau du terrain de manière complémentaire pour l'atteinte des objectifs communs.

Chaque agence récipiendaire des fonds assurant la gestion financière des ressources allouées et la coordination technique des activités concourant à l'atteinte des produits pour lesquels les fonds ont été alloués a pu contracté, selon ses procédures, avec des partenaires de mise en œuvre. Ces partenaires ont pu mettre en œuvre les activités du projet à travers les ressources mises à leur disposition malgré les difficultés liées à la COVID 19 et aux troubles

électorales de la présidentielle 2020, qui a eu un léger impact sur le calendrier de mise en œuvre. D'où la requête des extensions sans coût additionnel de six mois qui a permis d'achever les activités prévues par le projet et de contribuer à l'atteinte des résultats. Les partenaires interviewés ont déclaré que les ressources allouées pour les activités ont été suffisantes.

Ce mode de gestion financière des ressources a facilité la mise en œuvre des activités sur le terrain et permis d'éviter des retards de décaissements dus aux procédures administratives et financières si la gestion avait été centralisée

Par ailleurs, les ressources humaines mobilisées pour la mise en œuvre des activités du projet au niveau des agences d'exécution (il s'agit du PNUD, UNESCO et UNICEF) font partie de l'effectif du personnel des différentes agences et intervenant sur d'autres projets. Cette approche est adaptée au contexte du projet c'est-à-dire à son caractère conjoint. Cela a permis de dédier une proportion du budget du budget pour les activités de suivi inférieur à 20% (16,90%). Elle a aussi surtout aux ONG partenaire d'exécution, une plus grande proximité avec les bénéficiaires et un suivi/accompagnement rapproché des différentes activités.

L'analyse coûts – efficacité du projet qui consiste à identifier et à quantifier les coûts et les avantages du projet montre que la plupart des activités réalisées ont favorisé des progrès significatifs en termes d'amélioration des connaissances des jeunes sur les discours de haine et de prévention des conflits, malgré les contraintes évoqués de part, et d'autres avec des ressources optimales. Autrement dit, dans la plupart des cas des ressources optimales ont été mobilisées pour réaliser les activités et atteindre les différents progrès.

L'appréciation de l'efficacité qui est fait à travers l'analyse de la disponibilité des ressources allouées aux différentes agences montre donc qu'elle est satisfaisante puisqu'on note globalement une utilisation judicieuse des ressources.

5.3. Évaluation des effets du Projet

Relativement au niveau d'impacts/effets quantitatifs et qualitatifs indicatifs des activités et résultats du projet au regard du cadre logique, le document de projet n'a pas défini préalablement des indicateurs d'impacts qui peuvent servir pour une évaluation systématique des impacts du projet. De ce fait, il n'est pas possible d'effectuer une analyse systématique et élargie des impacts. Les impacts identifiés sont décelés à travers les entretiens et la consultation des différents partenaires du projet.

Les impacts actuels ou potentiels identifiés ont trait notamment aux aspects suivants :

- L'amélioration des connaissances des jeunes à détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance à travers les mécanismes d'échanges mis en place
- L'engagement active des cibles des jeunes et des acteurs des médias dans la prévention et la gestion des conflits communautaires.

5.3.1. Amélioration des connaissances

Les interventions du projet ont permis à de nombreux jeunes être désormais très bien outillés à repérer, à résister et à prévenir la rhétorique qui attise la haine et les tensions communautaires à travers les dialogues, les activités de promotion de la cohésion sociale, et de contrôle de propagation de la haine par les médias. Aussi, ces sessions de formation et la mise en place de plateformes de communication non violente et de plateformes de web activistes, ainsi que les campagnes de sensibilisation à travers les médias et hors médias, ont-elles contribué à atténuer les violences et les tensions politiques manifestes durant la période électorale d'octobre 2020 dans les localités d'intervention du projet.

5.3.2. Transformation de l'environnement social

Grace au renforcement des capacités techniques des acteurs locaux sur les techniques de détection et de lutte contre les discours de haine, les jeunes et femmes issus des partis politiques, des bloggeurs et bloggeuses, des leaders communautaires, des étudiants et des professionnels de la presse se sont engagés dans la lutte contre les discours de haine. Les actions de déconstruction et de prévention menées à travers les mécanismes locaux mis en place comme: les plateformes de communication non violente, les U-reporters, le réseau des femmes web activistes ont contribué au maintien d'un climat apaisé au niveau national et particulièrement pendant les élections législatives de mars 2021 dans les localités ayant connu des violences lors de l'élection présidentielle d'octobre

2020 telles que Yamoussoukro, Daoukro. Les nouvelles compétences acquises lors des formations ont contribué à transformer plusieurs jeunes en des acteurs de paix soucieux de la préservation de la paix et de la cohésion dans leurs communautés respectives.

L'appréciation de l'impact montre que les différentes interventions du projet ont favorisé une amélioration des connaissances à détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance, un engagement, l'engagement active des cibles des jeunes et des acteurs des médias dans la prévention et la gestion des conflits communautaires et une consolidation de paix grâce aux différents rapprochements communautaires.

5.4. Évaluation de la durabilité du Projet

Relativement à la durabilité des résultats, le processus de mise en œuvre du projet ainsi que certains de ses produits permettent de favoriser les conditions de durabilité des acquis du projet. Parmi les atouts du projet dans ce domaine on peut citer notamment :

- Engagement des acteurs. Le projet a permis de mobiliser les autorités locales (Préfets, Directions Régionales de la promotion de la jeunesse, de Culture et les leaders communautaires) tout au long du processus de sa mise en œuvre. Les entrevues effectuées ont montré un très haut niveau de motivation de ces acteurs qu'ils soient institutionnelles ou communautaires. Les jeunes, les leaders de jeunesse et les organisations à base communautaires ont été identifiés avec le concours des directions départementales des ministères (Jeunesse et de la culture) et des autorités locales. Ils sont issus d'organisations dont l'existence n'est pas liée spécifiquement au projet. Ces jeunes travaillent pour la communauté en dehors du projet, continueront d'exercer leurs activités en intégrant les thématiques sur les discours de haine et la cohésion sociale dans leurs activités habituelles. En somme, l'implication des autorités locales et des jeunes constituent des facteurs de durabilité. Cependant, mesures d'accompagnement des bénéficiaires sont vivement souhaités, en particulier en termes d'appuis en matériels pour la poursuite des actions d'échanges et de sensibilisation communautaires.
- Le Renforcement des capacités. Les différentes sessions de formations réalisées à l'endroit des jeunes ont permis d'accroître considérablement leur niveau de connaissance sur les discours de haine et la gestion des « Fake news » et des conflits. Elles ont permis un éveil de conscience quant à leur rôle dans le processus de consolidation de la cohésion sociale et de la paix. A travers les rencontres communautaires et les sessions de sensibilisation de masse comme digitale, les échanges ont permis de diffuser à large échelle les informations sur les incidences des discours de haine sur la cohésion sociale. En effet, les bases de durabilité du projet ont été posées à travers l'implication et le renforcement des capacités des bénéficiaires dans l'alerte et la gestion des discours de haine à travers des différentes plateforme et réseaux.
- Mécanismes d'alerte de discours de haines : La mise en place de cadre d'échange locales et de plateformes (les réseaux de blogueurs et des acteurs des médias en ligne, la communauté U-report) qui sont outillés aujourd'hui à prendre la relève de la gestion de l'information, de prévention des discours d'incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, après le projet sont des facteurs de pérennité des acquis du projet. Ceci devrait permettre aux jeunes de jouer le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux.
- Le choix des partenaires : Le choix des partenaires de mise en œuvre est crucial pour la réussite des activités dans un contexte fragile. Les partenaires choisis connaissent très bien les différentes zones d'intervention et y mènent des activités. Les structures comme Verbatim, la plateforme des Femmes et des Jeunes pour la Paix, la Démocratie et la Gouvernance (2PFJ), la Conférence des clubs de paix, le REPELCl, l'Association des Scouts Catholiques de Côte d'Ivoire, qui sont des acteurs clés de la société civile travaillent de concert avec les autorités et des communautés connaissent mieux le contexte des localités cibles du projet. Le choix du REPELCl comme structure de mise en œuvre est un aspect clé pour la durabilité des actions du projet, non seulement pour avoir élaboré une « Charte de bonne des médias numériques » mais aussi pour avoir mobilisé 25 000 USD auprès de l'Ambassade des États Unies pour renfoncer les capacités de ces membres à lutter contre les fausses informations dans la presse en ligne. Aussi, l'implication des Ministères de la promotion de la jeunesse ; de la Culture et la francophonie et de la Solidarité et la cohésion sociale à travers l'Observation de la Cohésion sociale pourront intégrer les acquis du projet dans leurs interventions.

- Disponibilité de 4 PAD de sensibilisation sur les discours de haine à l'endroit des groupes cibles : Le projet laissera à disposition des professionnels et des autres acteurs institutionnels et communautaires des outils techniques tels que des messages clés de sensibilisation numérisés et des capsules de sensibilisation sur l'éducation aux médias, à l'information et aux fausses informations, des modules de formation pour la paix, qu'il a développés. Ces outils, pourront à tout moment être diffusés et vulgarisés pour la lutte contre les discours de haine pour l'amélioration à la cohésion sociale.

L'évaluation a permis d'identifier un certain nombre de risques à la durabilité des acquis du projet. Il s'agit de l'incapacité des organisations à base communautaires à mobiliser des ressources de financement pour des activités de pérennisation.

L'appréciation de la durabilité montre qu'il existe aujourd'hui des indices qui permettent d'assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différents risques constatés.

5.5. Évaluation des questions de genre et de Droits Humains

Le caractère inclusif du projet a contribué à la prise en compte des besoins des différentes couches sociales des communautés pas seulement les femmes. Lors des différents échanges et concertations, les parties prenantes se sont exprimées de vive voix pour affirmer la prise en compte de besoins des femmes et des jeunes. En effet, les activités de formation et de sensibilisation sur la détection et des réponses alternatives des discours de haine pour la prévention des conflits ont été élaborées prenant en compte de leurs besoins spécifiques vers une cohésion sociale durable et une forte implication des femmes et des jeunes dans les différents mécanismes de prévention.

Parmi ces mécanismes le Réseau des Femmes Web Activistes Contre les Discours de haine (REFW@DHA) la plateforme des bloggeuses/influenceuses, la communauté U-Report et Réseau des jeunes Bloggeurs.

Le projet a mené des actions clés pour une meilleure représentativité des femmes et des jeunes dans leur participation aux différentes activités. A travers les sessions de formations, causeries débats, des sensibilisations sur les discours de haine et de prévention de conflits, ces actions ont contribué à une meilleure prise de conscience des femmes et des jeunes par rapport à leur rôle pour une meilleure consolidation de la cohésion sociale.

Le projet a permis de respecter la représentativité des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits à hauteur de 30 % conformément à la Politique Nationale Genre.

VI. CONCLUSIONS

L'évaluation des résultats a été réalisée sur base des critères de pertinence, de cohérence, d'efficacité, d'efficience, d'impact, de durabilité du projet ainsi que la prise en compte de l'égalité des sexes et des droits de l'homme.

La pertinence de ce projet est certaine dans la mesure où ;

- Les résultats contribuent au résultat de l'UNDAF à travers l'Effet I CPU/UNDAF 2017-2020 du cadre programmatique unique auquel participe le PNUD et qui qui prévoyait qu'à terme les institutions étatiques et non étatiques, mettent en œuvre des politiques publiques qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités, qui renforcent la gouvernance et la cohésion sociale pour réduire les inégalités » ; Particulièrement en son Produit 1.3 (Effet 1) qui prévoit qu'à terme : « Les collectivités territoriales et institutions locales disposent de compétences techniques pour la prévention, la gestion pacifique et la résolution des conflits » ;
- Des enseignements d'autres projets pertinents furent capitalisés dans sa conception et que les besoins des personnes en mesure d'influencer les résultats, et de celles qui pouvaient apporter des informations ou d'autres ressources pour la réalisation des résultats énoncés ont été prises en compte lors du processus de conception du projet ; notamment les acteurs des organisations non gouvernementales et les agences spécialisées des Nations Unies et
- Les résultats contribuent à l'égalité des sexes et à l'autonomisation des femmes par la participation active de celles-ci dans la réalisation des différentes activités ;
- Le projet est en lien avec les priorités nationales telles exprimés dans les différents documents de politiques publiques en occurrence ; le Plan national de développement (PND) 2016-2020, le Plan d'Action Prioritaire du Gouvernement (PAP) 2017-2020, le Programme National de Cohésion Sociale et le Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP)
- Le projet a répondu de manière adaptée aux évolutions politiques et institutionnelles dans le pays notamment à travers la réponse apportée aux causes profondes de la vulnérabilité des jeunes face aux discours de haines.

L'efficacité des résultats du projet est attestée par leur contribution aux produits et effets du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), aux programmes de pays, aux Plans stratégiques du PNUD et aux ODD par l'implication des institutions publiques et des organisations non gouvernementales dans la réalisation des produits et effets attendus du programme de pays ; malgré le déficit de données de référence pour plusieurs résultats et produits et le retard enregistré à cause de la survenance de la pandémie du Covid 19 et des troubles électoraux de la présidentielle 2020.

La réalisation conjointe et La participation des acteurs privés et publics dans la réalisation des activités du projet s'avère comme une stratégie de partenariat adaptée, ont contribué à l'efficacité des résultats ; tandis que le manque des scénarii de références affecte qualitativement ces résultats. La mise en œuvre des activités du projet par le PNUD, l'UNICEF et l'UNESCO atteste la prise en compte des besoins de divers groupes sociaux et des priorités de chaque agence des Nations Unies. Et la participation des femmes dans la quasi-totalité des activités atteste la prise en compte de l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ; particulièrement à travers la participation de celles-ci aux activités de sensibilisation.

L'efficience des résultats s'est avérée satisfaisante eu égard à l'utilisation judicieuse des ressources allouées aux différentes agences. Pareillement, le rapport coût-efficacité montre que la plupart des activités réalisées ont favorisé des progrès significatifs en termes d'amélioration des connaissances des jeunes sur les discours de haine et de prévention des conflits, malgré les contraintes évoqués de part, et d'autres avec des ressources optimales.

Relativement au niveau d'impacts/effets quantitatifs et qualitatifs indicatifs des activités et résultats du projet au regard du cadre logique du document de projet ont favorisé une amélioration des connaissances à détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance, un engagement, l'engagement active des cibles des jeunes et des acteurs des médias dans la prévention et la gestion des conflits communautaires et une consolidation de paix grâce aux différents rapprochements communautaires.

La durabilité des résultats du projet indique l'existence des indices tels l'engagement des autorités locales (tout au long du processus de sa mise en œuvre ; l'amélioration du niveau de connaissance sur les discours de haine et la gestion et des conflits ; la mise en place de cadre d'échange locales et de plateformes ; outillés aujourd'hui à prendre la relève de la gestion de l'information, de prévention des discours d'incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale ; le choix des partenaires de mise en œuvre, qui permettent d'assurer la continuité des acquis après le projet. Mais il est important de consolider ces acquis à travers notamment des réponses adéquates aux différentes risques constatées.

Le projet a pris en compte les questions d'Égalité des sexes et droits humains à travers la représentativité des femmes dans les mécanismes de prévention et de gestion des conflits à hauteur de 30 % conformément à la Politique Nationale Genre.

VII. RECOMMANDATIONS

L'équipe d'évaluation a formulé les recommandations suivantes

- Prédéterminer les données de référence de chaque produit afin de faciliter la confrontation des résultats atteints contre les résultats escomptés et ainsi pouvoir attester la valeur ajoutée des tels résultats aux efforts de changement de la situation ;
- Réaliser des études préalables, et actualiser éventuellement les résultats des telles études au fur et à mesure de réalisation des activités du projet ;
- Consolider les acquis du projet par la conception d'autres projet pour renforcer les dispositifs de pérennisation des acquis du projet ;
- Renforcer le partenariat notamment par la définition et l'actualisation conjointe des activités des projets futurs ; et ce, en fonction des priorités expressément prédéfinies par le gouvernement et les organisations des populations directement bénéficiaires ;
- Renforcer les capacités des cadres de dialogue communautaire pendant au moins une année, de réseaux et plateformes afin qu'ils puissent continuer les actions de prévention contre les discours de haines et des conflits.

VIII. ENSEIGNEMENTS TIRES

- Le caractère conjoint du projet a été une opportunité et un enseignement pour toutes les agences d'agir ensemble de façon efficace sur les différentes cibles du projet.
- Le renforcement des capacités des acteurs apparaît comme un moteur de lutte contre les discours de haine et les conflits socio-politiques et de promotion de la cohésion sociale. En effet tous les acteurs ont démontré des acquis de ce projet dans la capacité à réguler les plateformes d'informations et la prévention des conflits ;
- Le projet a permis de mettre plusieurs partenaires ensemble (Agences de système des Nations Unies, ONG Internationales, ONG locales, les structures de l'État, la population locale, etc...) bien qu'ayant des visions différentes à mutualiser leurs efforts pour la promotion de la paix et la cohésion sociale dans les communautés ;
- L'encadrement soutenu des acteurs locaux est favorable aux changements dans les communautés et à l'atteinte des objectifs : aucun projet de renforcement de la cohésion sociale ne peut atteindre ses objectifs sans l'implication et le soutien des acteurs locaux. Ces derniers sont des leaders communautaires et ont des connaissances socio-culturelles de leurs communautés ;
- Les différents réseaux et plateformes mis en place constituent les bases solides pour détecter et lutter contre les discours de haines et à développer et véhiculer des messages et des attitudes de paix et de tolérance.

Annexe 1 : TERMES DE REFERENCES

EVALUATION FINALE DU PROJET LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITQUES ET COMMUNAUTAIRES

TERMES DE REFERENCES RECRUTEMENT D'UN (E)
CONSULTANT(E) NATIONAL(E)

1. **CONTEXTE ET SITUATION**

Le système des Nations Unies, à travers le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF, met en œuvre un projet intitulé « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires

». Financé par le Fonds des Nations Unies pour la Consolidation de la Paix (UN-PBF), ce projet vise à contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et à la diffusion de fausses informations à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la résolution des conflits. De façon générale, il s'agit de renforcer les capacités des jeunes en matière de gestion de l'information, de prévention des discours d'incitation à la haine, de formulation de propos alternatifs promouvant la cohésion sociale, ainsi que de soutenir leur implication active dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires.

Plus spécifiquement, ce projet vise à : (i) soutenir et impliquer davantage les jeunes leaders communautaires, les jeunes leaders des partis politiques, les influenceurs et bloggeurs des réseaux sociaux et les journalistes, à jouer un rôle actif dans la prévention et la gestion des conflits dans les zones potentiellement conflictuelles; et

(ii) à engager les jeunes et les animateurs des médias formels et sociaux dans la gestion objective de l'information et les soutenir à détecter, gérer et répondre aux messages de haine, à développer et véhiculer des messages de paix et de tolérance.

Avec un financement du Fonds de Consolidation de la Paix de 2 000 000 USD, cette initiative du PNUD, de l'UNICEF et de l'UNESCO d'une durée de 18 mois, a débuté le 01^{er} janvier 2020 et s'achèvera le 30 juin 2021. Le projet a une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port-Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou, Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.

Des activités de formation et de sensibilisation à l'endroit des associations des jeunes et de femmes, des bloggeuses et influenceuses, des partis politiques ont permis d'atteindre des résultats positifs en matière de lutte contre les discours de haine. En effet, malgré les tensions politiques manifestes durant la période électorale d'octobre 2020, il importe de souligner que les sessions de formation des leaders communautaires, jeunes des partis politiques, acteurs des médias, bloggeurs, cyber activistes, la mise en place de plateformes de communication non violente et de plateformes de web activistes, ainsi que les campagnes de sensibilisation à travers les médias et hors médias, ont contribué à atténuer les violences dans les localités d'intervention du projet. Grâce aux interventions du projet, de nombreux jeunes sont désormais très bien outillés à repérer, à résister et à prévenir la rhétorique qui attise la haine et les tensions communautaires à travers les dialogues, les activités de promotion de la cohésion sociale, et de contrôle de propagation de la haine par les médias. Aujourd'hui, la problématique de la lutte contre les discours de haine reste au

cœur des priorités de nombreux jeunes qui en font désormais leur cheval de bataille à travers l'intégration systématique de cette problématique dans toutes leurs initiatives. Il en est de même pour les partenaires au développement qui accompagnent la Côte d'Ivoire notamment le NDI, l'UE, etc.

Au terme du projet, il convient d'analyser les expériences de ce projet afin d'en faire ressortir les acquis et

leçons pertinentes, en vue de proposer des stratégies efficaces pour la durabilité des résultats.

Par ailleurs, la documentation des expériences et les acquis du projet seront d'excellents outils pour le gouvernement et les partenaires au développement, qui pourront s'en inspirer pour la mise en place d'autres programmes et projets relatifs à la consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine.

Informations sur le projet	
Titre du projet	Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires
Numéro Atlas	CIV10-00119016
Produit et résultat institutionnel	<p>Résultat 1 : Les jeunes ont une meilleure connaissance, résilience et réponse effective face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés</p> <p>Résultat 2 : Les jeunes jouent le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux</p>
Pays	Côte d'Ivoire
Région	Une couverture nationale avec des interventions ciblées dans les zones encore sensibles et potentiellement fragiles notamment : Abidjan (Abobo, Yopougon, Koumassi, Cocody, Port- Bouet, Attécoubé), Grand-Bassam, Lakota, Aboisso, Bonoua, Agboville, Bouaké, Béoumi, Bingerville, Séguéla, San-Pedro, Divo, Gagnoa, Odienné, Man, Biankouma, Guiglo, Dabou, Duékoué, Korhogo, Ferkessédougou, Daloa, Katiola, Dabakala, Bondoukou , Bouna, Anyama ; Adzopé, Sikensi, Tiassalé, Danané.
Date de signature du document de projet	Décembre 2019
Dates du projet	Démarrage : Janvier 2020 Fin prévue : 30 juin 2021
Budget du projet	2,000,000 USD
Dépenses engagées à la date de l'évaluation	751,479.59 USD
Source de financement	Fonds de consolidation de la Paix
Gender Marker	2
Agence d'exécution	PNUD-UNICEF-UNESCO
Partenaires d'exécution	ONG VERABTIMS

2. OBJECTIFS DE L'EVALUATION

Il s'agit dans le cadre de cette consultation, de procéder à une évaluation en vue d'apprécier les performances du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu'à la durabilité desdits résultats. De façon spécifique, l'exercice de cette évaluation consistera à apprécier le fonctionnement et le niveau de

performance du projet par rapport aux objectifs qualitatifs et quantitatifs initialement prévus. Les objectifs spécifiques de cette évaluation apparaissent sous les aspects suivants :

- Apprécier la conformité des interventions du projet en rapport avec les attentes des bénéficiaires ciblés ;
- Comparer les résultats obtenus au regard des objectifs préalablement définis ;
- Apprécier les changements attribuables aux interventions du projet ;
- Mesurer les progrès constatés dans la prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires ;
- Constaté l'utilisation des fonds décaissés en rapport avec les besoins initialement identifiés ;
- Identifier les contraintes liées à la mise en œuvre du projet ;
- Faire des recommandations visant à consolider les acquis du projet ;
- Tirer les enseignements généraux de ce projet qui seront utiles au PNUD et au Gouvernement pour de futurs programmes dans le même domaine ;
- Déterminer, au vu du marqueur genre 2 attribué, si le projet a effectivement encouragé l'égalité entre les sexes de façon considérable et cohérente, en veillant à ce que les femmes bénéficient du projet et reflétant leurs préoccupations et intérêts.
- Identifier les facteurs de succès et défis du projet (programmation et gestion du projet) ; sur cette base, formuler des recommandations sur les procédures de planification et mise en œuvre des projets potentiels futurs qui vont financer ce type d'intervention.

3. CRITERES D'EVALUATION ET QUESTIONS CLES

3.1. Pertinence

- Dans quelle mesure le projet s'est-il inscrit dans les priorités nationales en matière de développement, les produits et effets du programme de pays, du Programme d'Appui à la Consolidation de la Paix (PACoP), le Plan stratégique du PNUD, le cadre programmatique de l'UNESCO, de l'UNICEF et les ODD ?
- Le projet était-il pertinent pour aborder les facteurs de conflit et les moteurs de paix identifiés dans l'analyse du conflit ?
- Le projet était-il stratégiquement adapté aux principaux objectifs et défis de consolidation de la paix dans le pays au moment de la conception du projet ?
- Le projet était-il pertinent tout au long de la mise en œuvre ?
- Dans quelle mesure le projet contribue-t-il à l'égalité des sexes, l'autonomisation des femmes et aux approches fondées sur les droits fondamentaux ?

3.2. EFFICACITE

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il atteint ses objectifs et contribué à la vision stratégique du Fonds ?
- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il véritablement intégré le genre et soutenu la consolidation de la paix sensible au genre ?
- Dans quelle mesure la stratégie de ciblage du projet PBF était-elle appropriée et claire en termes de ciblage géographique et des bénéficiaires ?
- Le système de suivi du projet a-t-il correctement saisi les données sur les résultats de la consolidation de la paix aux niveaux des effets ?

- Dans quels domaines le projet a-t-il enregistré ses meilleures performances ? Pourquoi et quels ont été les facteurs facilitants ? Comment le projet peut-il approfondir ou développer ces résultats ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il bien tenu compte des besoins des groupes nationaux et des évolutions des priorités des partenaires ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il contribué à l'égalité des sexes, à l'autonomisation des femmes et à la réalisation des droits fondamentaux ?

3.3. EFFICIENCE

- Dans quelle mesure le personnel du projet, la planification et la coordination au sein du projet ont-elles été efficaces (y compris entre les bénéficiaires des fonds, les partenaires de mise en œuvre et les parties prenantes) ?
- Les fonds et les activités du projet ont-ils été livrés à temps ?
- Les ressources utilisées pour la promotion du genre correspondent-elles aux ressources planifiées à cet effet lors de la formulation du projet ?
- Dans quelle mesure les systèmes de S&E utilisés par le PNUD, l'UNESCO et l'UNICEF permettent-ils d'assurer une gestion efficiente et efficace du projet ?

3.4. COHERENCE

- Dans quelle mesure le projet est compatible avec d'autres interventions menées dans le cadre du portefeuille PBF dans le pays, dans le cadre du PACoP et dans le cadre national en général ? Quelles ont été les synergies développées ?
- Y-a-t-il d'autres interventions de d'autres organisations/structures dans le même domaine d'intervention ? Quelles ont été les actions de complémentarité avec ces interventions, notamment en matière de genre ?
- Dans quelle mesure le projet a apporté une valeur ajoutée tout en évitant le chevauchement d'activités avec d'autres projets internes ou externes ?

3.5. EFFETS/IMPACTS

Le/La Consultant(e) National(e) évaluera aux plans qualitatifs et, dans la mesure du possible, quantitatifs l'impact indicatif des activités réalisées jusqu'à présent dans le cadre des résultats du projet. Il/Elle s'appuiera pour ce faire sur le cadre logique du document de projet mais pourra, le cas échéant, suggérer d'autres éléments de mesure qu'il/elle jugera plus pertinents. Une attention particulière sera portée à l'analyse des rapports de terrain d'identification des besoins, des rapports de fin d'activités des partenaires opérationnels de mise en œuvre des activités du projet.

3.6. DURABILITE

- Dans quelle mesure le projet PBF a-t-il contribué aux résultats stratégiques plus larges identifiés dans les plans stratégiques, programmes législatifs et politiques nationaux ?
- La conception du projet comprenait-elle une stratégie de sortie appropriée (y compris la promotion de l'appropriation nationale/locale, l'utilisation des capacités nationales, etc.) pour soutenir des changements positifs dans la consolidation de la paix après la fin du projet ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il été financièrement catalytique ?
- Existe-t-il des risques sociaux ou politiques pouvant menacer la durabilité des produits du projet ou les contributions du projet aux produits et effets du PACoP, du programme de pays ?
- Dans quelle mesure le niveau d'appropriation des parties prenantes représente-t-il un risque pour la pérennité des bénéfices du projet ?
- Le projet a-t-il pu parvenir à des changements sur les rapports de Genre ; si oui, sont-ils susceptibles de s'inscrire dans la durée ?
- Dans quelle mesure les enseignements tirés sont-ils en permanence documentés par l'équipe de projet et diffusés auprès des parties intéressées, qui pourraient bénéficier des connaissances acquises par le projet ?
- Le projet PBF avait-il une approche explicite de la sensibilité aux conflits ?
- Les capacités internes du PNUD, de l'UNESCO, de l'UNICEF et des partenaires étaient-elles adéquates pour garantir la continuité d'une approche sensible aux conflits ?
- Le projet a-t-il été responsable d'effets négatifs non souhaités ?
- Un processus continu de suivi du contexte et un système de suivi permettant le suivi des changements imprévus ont-ils été mis en place ?

3.7. Questions transversales Droits fondamentaux

- Dans quelle mesure les pauvres, les populations autochtones, les personnes ayant des difficultés physiques, les femmes et d'autres groupes défavorisés ou marginalisés ont-ils bénéficié des interventions du Projet ?

ÉGALITE DES SEXES

- Dans quelle mesure l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes ont-elles été prises en compte dans la conception, la mise en œuvre et le suivi du projet ?
- Le marqueur de genre affecté au projet reflète-t-il la réalité ?
- Dans quelle mesure le projet a-t-il encouragé des évolutions positives en matière d'égalité des sexes et d'autonomisation des femmes ? Y a-t-il eu des effets inattendus ?

4. METHODOLOGIE DE L'EVALUATION

Cet exercice devra permettre de collecter les données quantitatives et qualitatives en lien avec les résultats

escomptés ou non afin d'apprécier la pertinence, la cohérence, l'efficacité, l'efficience, la durabilité du projet ainsi que la prise en compte des Droits Humains et l'égalité des sexes selon les critères d'évaluation de OCDE-CAD.

APPROCHE

L'évaluation se reposera sur une méthodologie à la fois quantitative et qualitative et la méthodologie du/de la consultant-e, la collecte de données et leur analyse reflèteront cette approche. La partie quantitative visera à documenter les effets principaux du projet à travers des données chiffrées collectées auprès des bénéficiaires directs et indirects du projet. Cette partie de l'évaluation prendra le cadre de résultats du projet comme son point de départ.

L'évaluation réunira les données nécessaires pour renseigner les indicateurs au niveau d'effet du cadre de résultats. Ceci comprendra dans certains cas d'établir des valeurs de référence pour certains indicateurs à travers des enquêtes rétrospectives.

La partie qualitative complétera la partie quantitative et visera à approfondir l'analyse et corroborer les voies à travers lesquelles l'approche du projet pourrait contribuer à la cohésion sociale et la réduction du niveau de conflictualité. Elle servira également à découvrir des explications alternatives des effets/changements éventuelles attribués au projet et difficilement captées par enquête quantitative. Enfin, l'enquête qualitative a pour but de mieux comprendre les perspectives et aspirations des bénéficiaires directs et indirects et les questionnaires et guides d'entretien comprendront des questions ouvertes permettant aux personnes sondées de s'exprimer librement.

COLLECTE DE DONNEES

L'évaluation doit faire appel à plusieurs méthodes et instruments d'évaluation, tant qualitatifs que quantitatifs et sensibles au genre.

Examen documentaire de tous les documents pertinents : Il s'agit notamment d'analyser :

- Le document de projet (accord de contribution)
- La théorie du changement et le cadre de résultats
- Les rapports de contrôle de la qualité du projet ;
- Les plans de travail annuels ;
- Les notes conceptuelles des activités ;
- Les rapports trimestriels et annuels consolidés ;
- Le rapport de suivi axé sur les résultats ;
- Les résumés des réunions des comités techniques et de pilotage du projet ;
- Les rapports de suivi technique/financier ;
- Les rapports d'études (enquêtes de perception 2019 et 2020, autres études).

Entretiens semi-structurés avec les principales parties prenantes : avec les homologues gouvernementaux, le secrétariat PBF, les représentants des principales organisations de la société civile, certains membres de l'UNCT et les partenaires d'exécution ;

Discussions de groupes ou avec des informateurs clés, y compris des hommes et des femmes, des bénéficiaires et des parties prenantes. Tous les entretiens doivent être menés dans le respect de la confidentialité et de l'anonymat. Le rapport final d'évaluation ne doit pas permettre d'établir un lien entre un commentaire donné et une ou plusieurs personnes physiques.

Visites sur le terrain et validation sur site des principaux produits et interventions tangibles. L'évaluateur est tenu d'appliquer une approche participative et consultative en veillant à impliquer étroitement les responsables de l'évaluation, les partenaires d'exécution et les bénéficiaires directs ;

L'approche méthodologique retenue, y compris le calendrier des entretiens, des visites sur le terrain et la liste des données qui seront utilisées pour l'évaluation doit être clairement présentée dans l'offre et le rapport de démarrage et doit faire l'objet de discussions poussées et d'un accord entre les parties prenantes la/le consultant-e.

5. **LIVRABLES**

Il est attendu du/de la consultant-e :

- Une contribution à l'élaboration du rapport de démarrage (10-15 pages)

Le rapport doit être préparé par la/le consultant-e international.e en collaboration avec La/Le consultant-e national.e avant d'entamer la collecte de données complémentaires (avant tout entretien formel, distribution de questionnaires ou visites sur le terrain) et avant la mission dans le pays dans le cas d'évaluateurs internationaux) après consultation de la documentation fournie et des premiers entretiens.

Le rapport initial doit inclure le programme détaillé des tâches, activités de la prestation en désignant les personnes responsables et les moyens matériels prévus.

- Un rapport provisoire (40-60 pages):
La/Le consultant-e doit soumettre aux parties prenantes, un rapport provisoire afin que celles-ci s'assurent de la prise en compte des normes de qualité.
- Un rapport final en français (40-60 pages au plus hors annexes) avec un sommaire. Son contenu doit correspondre aux prescriptions des termes de références de la mission (voir annexes).

6. **PROFIL DU/DE LA CONSULTANT-E NATIONAL-E**

La/Le consultant-e travaillera sous la supervision d'un(e) consultant(e) international(e). La/Le consultant-e devra répondre aux exigences suivantes :

- Justifier d'une formation **BAC+4** en sciences sociales, sciences économiques, sciences juridiques outout domaine équivalent ;
- Avoir au moins 5 années d'expérience dans la conduite d'évaluation externe de projet/programme de développement et de genre ;
- Avoir une bonne maîtrise de la gestion axée sur les résultats des projets et programmes dedéveloppement ;
- Avoir une bonne connaissance et une expérience avérée en matière de gestion des conflits et consolidation de la Paix ;
- Disposer d'une excellente capacité d'analyse de synthèse, de rédaction solides et une compétence avérée en rédaction scientifique, en communication orale et écrite ;
- Avoir une connaissance prouvée en gestion de cycle de projet ;
- Avoir une connaissance approfondie du contexte ivoirien en particulier des zones d'intervention ;
- Observer une indépendance vis-à-vis des parties impliquées ;
- Avoir une bonne capacité de communication ;

7. **DEONTOLOGIE DE L'EVALUATION**

La présente évaluation sera réalisée dans le respect des principes énoncés dans les « Directives éthiques pour l'évaluation » du GNUE. La/Le consultant-e doit veiller à sauvegarder les droits et la confidentialité des personnes fournissant les informations, par des mesures pour garantir la conformité avec les codes juridiques régissant la collecte et la publication de données. La/Le consultant-e doit également assurer la sécurité des informations collectées et prévoir des protocoles permettant de garantir l'anonymat et la confidentialité des sources d'information lorsque cela est requis. Les connaissances et les données acquises au cours du processus d'évaluation doivent par ailleurs être utilisées pour l'évaluation uniquement, à l'exclusion de tout autre usage sans l'autorisation expresse du PNUD et de ses partenaires ».

8. **DUREE DE LA MISSION**

L'évaluation se déroulera dans le mois de Novembre 2021 et s'étendra sur 30 jours ouvrés.

9. **MODALITES D'EXECUTION**

i. **Le responsable de l'évaluation**

Le responsable de l'évaluation donne son avis quant à l'acceptation finale de l'évaluation, ainsi que pour la validation de toutes les étapes du processus d'évaluation, notamment : a) vérification de l'évaluabilité ; b) finalisation des termes de référence de l'évaluation, c) définition de la composition requise de l'équipe d'évaluation et son recrutement ; d) validation du rapport de démarrage, e) coordination et consolidation des commentaires sur la version préliminaire du rapport d'évaluation, et f) acceptation des rapports d'évaluation finaux. Le responsable de l'évaluation est le spécialiste en suivi-évaluation du PNUD.

II. LE RESPONSABLE DU PROGRAMME

Le rôle du responsable du programme (spécialiste programme Gouvernance et Etat de Droit) est de soutenir la mise en œuvre d'une évaluation. Afin de garantir l'indépendance et la crédibilité de l'évaluation, il ne gère pas directement l'évaluation. Toutefois, il fournit les documents et les données demandées et soutient l'évaluation dans son ensemble, notamment la mission de collecte des données.

III. LE GROUPE DE REFERENCE

Il est établi un groupe de référence composé de représentants des principaux partenaires et parties prenantes, afin de soutenir l'évaluation et de proposer des commentaires et des orientations aux étapes importantes du processus d'évaluation. Le groupe de référence garantit la transparence du processus et renforce la crédibilité des résultats de l'évaluation. Il est composé de :

- Le ministère du Plan et du Développement ;
- Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte Contre la Pauvreté (MSCSLCP) ;
- Le PNUD ;
- L'UNICEF ;
- L'UNESCO ;
- Le Secrétariat technique du PBF.

10. CALENDRIER DU PROCESSUS D'EVALUATION

Activité	Nombre de jours estimés	Échéance de réalisation	Lieu	Entité responsable
Étape 1 : Examen documentaire et rapport de démarrage				
Réunion d'information avec le PNUD (responsables de programme et personnel affecté au projet en fonction des besoins)		À la signature du contrat	PNUD	Responsable de l'évaluation
Transmission des documents pertinents au/ à la consultant·e en évaluation		A la signature du contrat	Par email	Coordination du projet
Examen documentaire, conception de l'évaluation, définition de la méthodologie et actualisation du plan de travail, y compris la liste des parties prenantes à consulter	5 jours	Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat	A domicile	Equipe de consultants en évaluation
Soumission du rapport de démarrage (15 pages maximum)		Dans un délai de deux semaines après la signature du contrat		Equipe de consultants en évaluation
Commentaires et validation du rapport de démarrage		Dans un délai d'une semaine à compter de la réception du rapport de démarrage	PNUD	Responsable de l'évaluation
Étape 2 : Mission de collecte des données				
Réunions de consultation et visites sur le terrain, entretiens approfondis et groupes de discussion	15 jours	Dans un délai de quatre semaines après la signature du contrat	Abidjan et dans les zones d'intervention	À organiser par le PNUD avec les partenaires de projet locaux, le personnel du projet, les autorités locales, les ONG,
Réunion d'information avec le PNUD et les principales parties prenantes	1 jour		Abidjan	Equipe de consultants en évaluation
Étape 3 : Rédaction du rapport d'évaluation				
Préparation de la version préliminaire du rapport d'évaluation (50 pages maximum sans les annexes) et du résumé analytique (5 pages)	5 jours	Dans un délai de trois semaines après la fin de la mission de terrain	Domicile	Equipe de consultants en évaluation
Soumission du rapport provisoire de l'évaluation				Equipe de consultants en évaluation
Envoi des commentaires consolidés du PNUD et des parties prenantes sur le rapport provisoire		Dans un délai de 2 semaines à compter de la date de réception du rapport provisoire	PNUD	Responsable de l'évaluation et Groupe de référence de l'évaluation

Réunion d'information avec le PNUD	1 jour	Dans un délai d'une semaine à compter de la réception des commentaires	PNUD	PNUD, groupe de référence, Equipe de consultants en évaluation
Finalisation du rapport d'évaluation en intégrant les ajouts et commentaires transmis par le personnel du projet et le bureau pays du PNUD	3 jours	Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Equipe de consultants en évaluation
Soumission du rapport final d'évaluation au bureau de pays du PNUD (50 pages maximum hors annexes et résumé analytique)		Dans un délai d'une semaine à compter de la réunion d'information finale	A domicile	Equipe de consultants en évaluation

11. Paiement

Délivrables	Délais	Montant
Rapport de démarrage	A 3 jours ouvrés du début de la mission	20%
Rapport provisoire	Après 20 jours ouvrés à partir du début de la mission	50%
Rapport final de l'étude	A la fin du contrat dès la remise du rapport final	30%

NB : Tous les rapports sont validés et certifiés avant paiement.

12. MODALITE DE SOUMISSION

Le dossier de candidature devra être constitué de :

I. UNE OFFRE TECHNIQUE INCLUANT :

- La compréhension des TDR, la matrice d'évaluation et la méthodologie d'évaluation proposée ;
- Un chronogramme prévisionnel des tâches précisant les moyens humains et matériels affectés à chaque étape de la prestation ;
- Un résumé de l'expérience passée du/ de la consultant-e dans les évaluations de projets ;
- Le Curriculum Vitae du/de la consultant-e, avec 3 personnes de références (adresse email et numéro de téléphone à mentionner);

II. UNE OFFRE FINANCIERE INCLUANT :

- Les honoraires du/ de la consultant-e
- Les coûts liés aux ressources humaines et matériels impliqués

13. CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES TECHNIQUES ET FINANCIERES

a) Le nombre de points attribués pour chaque critère technique est le suivant :

La sélection sera faite sur la base des critères suivants :							
Récapitulatif des formulaires d'évaluation des Propositions techniques		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
1.	Qualification et expérience	40					
2.	Plan de travail	10					
3.	Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR	50					
Total		100					

Formulaire d'évaluation de la Proposition technique -- Formulaire 1		Note maximum	A	B	C	D	E
Expertise / Qualification et expérience dans le domaine							
1.1	Diplômes et références clés	20					
1.2	Expertise avérée dans le domaine de la consolidation de la paix	20					
Total		40					
Formulaire d'évaluation de la Proposition technique – Formulaire 2		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Plan de travail							
2.1	Le plan de travail est-il bien défini, bien détaillé et correspond-il aux termes de référence ?	10					
Total		10					
Formulaire d'évaluation de la Proposition technique Formulaire 3		Note maximum	Consultant				
			A	B	C	D	E
Méthodologie proposée et approche pour exécuter le travail selon les TDR							
2.1	La proposition montre-elle une compréhension générale des activités à mener ?	10					
2.2	La proposition comprend-elle un cadre méthodologique cohérent et une structure précise des résultats attendus ?	10					
2.3	La présentation est-elle claire et la succession des activités ainsi que leur planification sont-elles logiques, réalistes et augurent-elles suffisamment d'une bonne exécution des tâches ?	20					
2.4	Le Plan d'exécution (Chronogramme) des tâches est-il précis et cohérent ?	10					

Total	50						
-------	----	--	--	--	--	--	--

a) Evaluation des offres

Seules les candidatures ayant obtenu une note au moins égale à 70 points sur le total des 100 points, seront retenues pour une analyse financière.

La méthode d'évaluation qui sera utilisée est celle du mieux-disant.

Une proposition financière sur la base d'un montant forfaitaire mensuel incluant (les honoraires, les frais de voyage, les indemnités journalières/perdiems et autres frais relatifs à la mission dans les localités de l'intérieur du pays) ;

Le/La candidat(e) techniquement qualifié(e) ayant obtenu le meilleur score à l'issue de la pondération de l'offre technique et de l'offre financière sera retenu.e.

B) LES DEUX PROPOSITIONS DOIVENT ETRE PLACEES SOUS PLIS SCHELLES DISTINCTS ET PORTER LA MENTION : CONSULTANT(E) NATIONAL (E) EVALUATION FINALE DU PROJET LES JEUNES COMME MOTEURS DE PREVENTION DES DISCOURS DE HAINE ET DES CONFLITS SOCIO-POLITQUES ET COMMUNAUTAIRES

Les dossiers sont à déposer au bureau du PNUD Côte d'Ivoire à l'adresse :

PROGRAMME DES NATIONS UNIES POUR LE DEVELOPPEMENT (PNUD), ANGLE AVENUE MARCHAND, RUE GOURGAS PLATEAU EN FACE DE LA RADIO. 01 BP 1747 ABIDJAN 01 COTE D'IVOIRE, AU PLUS TARD LE 30 SEPTEMBRE 2021 A 17 HEURES 00

Ou par mail à l'adresse : procurement.offers.ci@undp.org

NB : Dans le cas d'un envoi par mail, la référence du poste doit être clairement mentionnée dans l'objet du mail ; l'offre technique doit être également transmise dans un fichier séparément de l'offre financière.

[Les offres reçues par un autre canal ou ne respectant pas les exigences mentionnées ci-dessus seront automatiquement rejetées.](#)

Annexe 2 : Matrice d'évaluation.

L'évaluation sera conduite conformément aux critères d'évaluation correspondant, aux Questions clés, aux Sous-questions spécifiques éventuelles, aux Sources des données et Outils de collecte des données .

Critères	Questions clés	Sous questions spécifiques	Outils de collecte des données	Cibles	Sources de données
PERTINENCE	- Pertinence de la conception du programme, tant sur le plan structurel que sur le plan des activités, dans le contexte de la Côte d'Ivoire	- La conception initiale du projet était-elle pertinente au moment de la rédaction et l'est-elle encore aujourd'hui?	- Revue documentaire - Interview avec les parties prenantes	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Rapports d'exécution - Rapport d'évaluation des besoins, - Note conceptuelle du Projet - Document projet
		- Dans quelle mesure le projet a-t-il été développé en partenariat avec les autorités nationales?	- Interview avec les autorités nationales - Revue documentaire	- PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF	- Rapports des rencontres de consultation ; - Document projet
		- Dans quelle mesure les points de vue des bénéficiaires susceptibles de fournir des informations ou d'autres ressources à la réalisation des résultats attendus ont-ils été pris en compte dans le processus de développement du projet?	- Revue documentaire - Interview avec les parties prenantes	- PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF	- Rapports des rencontres de consultation ; - Document projet
	- Pertinence à la fois pour les efforts en cours et prévus du gouvernement les Nations Unies.	- Dans quelle mesure le projet était-il aligné sur les priorités de développement national, les produits et résultats du SNRCS, et les ODD?	- Revue documentaire	-	- SNRCS, - PACoP - Document ODD
		- Dans quelle mesure les enseignements tirés d'autres projets pertinents ont-ils été pris en compte dans le développement du projet?	- Revue documentaire	-	- Rapports d'évaluations des autres projets du PNUD
	- Pertinence de l'approche multisectorielle et communautaire, de la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale	- Dans quelle mesure l'approche est-elle cohérente par rapport au contexte de cohésion sociale en Côte d'Ivoire?	- Revue documentaire - Interview avec les parties prenantes	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- SNRCS, - PACoP -

	- Cohérence du projet à la situation nationale avant et maintenant	- Dans quelle mesure le projet a-t-il apporté des réponses adéquates aux changements politiques, économiques, institutionnels et juridiques dans le pays?	- Revue documentaire - Interview avec les parties prenantes	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Document de Projet - Document de Projet révisée - Rapport d'analyse de situation
	- Logique de la TdC et alignement sur la réalité politique et sociale	- La théorie du changement du programme était-elle correcte à la conception du programme et continue-t-elle de l'être par rapport à la réalité politique et sécuritaire dans le pays ?	- Interview avec les parties prenantes	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Document de Projet
	- Capacité du projet d'adapter et de répondre aux changements et aux défis, y compris les domaines de la consolidation de la paix et du renforcement de la cohésion sociale	- Quels étaient les aspects prévus et non souhaités du programme en ce qui concerne les dimensions de politique, de sécurité et de développement?	- Interview avec staff de projet	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Document de Projet
		- Quels ajustements ont dû être apportés au projet et quel impact ces ajustements ont-ils eu sur la réalisation?	- Interview avec Staff de projet	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Document de Projet révisée - Rapports d'exécution

Critères	Questions clés	Sous questions spécifiques	Outils de collecte des données	Cibles	Sources de données
EFFICACITE	- Mesure dans laquelle les objectifs immédiats, les résultats et les indicateurs du projet ont été atteints et quelle a été l'efficacité du soutien apporté aux institutions nationales - La clarté des objectifs du projet, la relation logique entre les intrants, les extrants et les activités	- Le projet a-t-il été exécuté de manière efficace et efficiente, en tirant le meilleur parti des ressources disponibles?	- Revue documentaire - Interview avec les parties prenantes	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Rapport financier
		- Chacun des objectifs et les résultats sous-jacents ont-ils été atteints avec succès?	- Revue documentaire - Interview avec staffs de projet	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Rapports de Project - Rapport de suivi
		- Les résultats attendus ont-ils été atteints?	- Revue documentaire - Interview avec staffs de projet	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Rapports de Project - Rapport de suivi
		- Y a-t-il eu des résultats inattendus ? Comment ceux-ci ont-ils contribué aux résultats ?	- Revue documentaire - Interview avec staffs de projet - Interview avec les bénéficiaires	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO - Bénéficiaires	- Rapports de Project - Rapport de suivi
		- Quels ont été les principaux facteurs ayant influencé la réalisation ou non des objectifs? Comment le projet s'est-il adapté?	- Revue documentaire - Interview avec staffs de projet - Interview avec les bénéficiaires	- Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO - bénéficiaires	- Rapports de Project - Rapport de suivi

		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure le projet a-t-il répondu de manière adéquate aux besoins des mandants (mandants nationaux) et aux changements de priorités des partenaires? 	<ul style="list-style-type: none"> - Interview avec parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Les objectifs et les résultats attendus du projet sont-ils clairs, pratiques et réalisables? 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire et Analyse 		<ul style="list-style-type: none"> - Cadre Logique - Plan d'activités
		<ul style="list-style-type: none"> - Quels est le niveau d'atteinte des indicateurs de résultats 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaires et analyses - Interview avec parties prenantes - Entretien avec les bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF - Bénéficiaires 	<ul style="list-style-type: none"> - Suivi du cadre de résultats
- Évaluation de l'impact de facteurs externes sur le plan de travail, le calendrier et les modalités de gestion du projet; réalisations du projet au-delà des résultats prévus		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quels domaines le projet a-t-il obtenu ses résultats les plus importants? Pourquoi et quels sont les facteurs qui ont contribué au succès? Comment le projet peut-il exploiter ses résultats ou les étendre? 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interview avec parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff de projet PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final de projet - Rapport d'étapes
		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quels domaines le projet a-t-il le moins marqué? Quelles étaient les contraintes et pourquoi? Comment peuvent-ils être surmontés? 	<ul style="list-style-type: none"> - Revue documentaire - Interview avec parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF 	<ul style="list-style-type: none"> - Rapport final de projet - Rapport d'étapes
- Degré et qualité de l'appui fourni par le PNUD, d'autres agences des Nations Unies (UNICEF et UNICEF) et Comité de pilotage du PBF		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure la gestion et la mise en œuvre du projet sont-elles participatives et cette participation contribue-t-elle à la réalisation des objectifs du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> - Interview avec parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure les parties prenantes ont-elles été impliquées dans la mise en œuvre du projet? 			
- Efficacité des stratégies de gestion et des mécanismes de communication		<ul style="list-style-type: none"> - A quelle mesure étaient efficaces les stratégies de gouvernance du projet? 	<ul style="list-style-type: none"> - Interview avec staff de programme 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNICEF, UNESCO 	
		<ul style="list-style-type: none"> - Dans quelle mesure existe-t-il une collaboration et une communication au sein du PNUD, entre les trois 	<ul style="list-style-type: none"> - Interview avec les parties prenantes 	<ul style="list-style-type: none"> - Staff PNUD, UNICEF, UNESCO 	

		agences de mise en œuvre de l'ONU, avec les donateurs et le gouvernement au niveau central?	- Entretien avec bénéficiaires	- MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF - Bénéficiaires	
		- Quelles stratégies alternatives, le cas échéant, auraient été plus efficaces pour obtenir les résultats du projet?	- Interview avec parties prenantes - Comparaison avec stratégies d'autres projets	- Staff PNUD, UNICEF, UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF	- Autres programmes
	- Degré et qualité de l'appui fourni par le PNUD, d'autres agences des Nations Unies (UNICEF et UNESCO) et par l'Unité de la sécurité humaine au siège de l'ONU	- Quelle a été l'efficacité du soutien du PNUD dans chacun des divers domaines où il était impliqué (appui du PNUD aux niveaux national, opérationnel et technique)?	- Interview avec Agences d'exécution	- Staffs projet PNUD, UNICEF et UNESCO	
		- Le rôle de supervision assuré par le bureau de pays du PNUD a-t-il été efficace? Des mécanismes de contrôle de la supervision ont-ils été mis en place et le PNUD a-t-il réussi à remplir cette fonction?	- Interview avec Agences d'exécution	- Staffs projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Mécanisme de contrôle et de supervision
	- Rôle des structures dans l'obtention des résultats attendus.	- La structure organisationnelle, la gestion, la planification et les processus de mise en œuvre ont-ils été efficaces et efficaces?	- Interview avec Agences d'exécution - Revue documentaire	- S Staffs projet PNUD, UNICEF, UNESCO	- Plan d'activités - Mécanisme de mise en œuvre

Critères	Questions clés	Sous questions spécifiques	Outils de collecte des données	Cibles	Sources de données
- EFFICIENCE	- Mesure à laquelle l'exécution des activités a été efficace en tenant compte des délais.	- Dans quelle mesure la stratégie de mise en œuvre du projet et la l'application de cette stratégie ont-elles été efficaces et rentables?	- Interview avec Staffs de projet - Revue Documentaire	- Staff PNUD, UNICEF, UNESCO	- Stratégies de mise en œuvre - Proposition de Document projet - Rapport d'étapes
		- Le rôle de supervision et de coordination assuré par le bureau de pays du PNUD a-t-il été efficace?	- Interview avec Staffs de projet	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO	- Rôles et responsabilités du PNUD
		- Dans quelle mesure les systèmes de suivi et d'évaluation utilisés par le PNUD permettent-ils une gestion de projet efficace et efficace?	- Interview avec Staffs de projet	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO	- Rapport de suivi et évaluation

		- Les structures conçues étaient-elles les mieux adaptées à la réalité sociopolitique du pays? Quels sont les blocages éventuels? Celles-ci auraient-elles pu être prévues / prévues?	- Interview avec Staffs de projet	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO	-
		- Dans quelle mesure les fonds ont-ils été mis à disposition et les activités du projet ont-elles été achevées à temps?	- Interview avec Staffs de projet - Revue Documentaire	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO	- Accord de subvention - Calendrier de paiement - Rapport d'étapes
	- Degré auquel les objectifs attendus, les résultats et indicateurs ont été atteints d'une manière rationnelle.	- Dans quelle mesure les ressources ont-elles été utilisées efficacement? Les activités à l'appui de la stratégie ont-elles été économiques (rentables)?	- Revue de documents financiers - Analyse cout- efficacité	-	- Budget Initial - Budget Revisé - Rapports financiers
	- Rôle des partenaires internationaux dans la mise en œuvre des activités, la communication et la coordination générale.	- Dans quelle mesure l'appui du PNUD (stratégique, de coordination, opérationnel, technique) dans chacun des divers domaines où le PNUD était impliqué aux niveaux national et départemental était-il efficace et efficient ?	- Interview avec parties prenantes	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO - MRCS, - MIS - MCENO - MPJEJ - MCF	-
		- Dans quelle mesure les liens hiérarchiques entre agences de l'ONU étaient-ils efficaces et efficaces? Entre le PNUD et le gouvernement?	- Interview avec parties prenantes	- Staff PNUD, UNICEF et UNESCO - MRCS, MIS, MCENO, MPJEJ, MCF	-
	- Utilisation des ressources humaines et financières.	- Les ressources (financières et humaines) disponibles ont-elles été utilisées efficacement?	- Revue documentaire	-	- Rapport financier - Description de taches du Staff
		- Existait-il des moyens alternatifs? Si oui pourraient-ils avoir été plus efficaces ?	-	-	-
		- L'utilisation des fonds pour la consolidation de la Paix était-elle appropriée au but et à l'objectif du projet? Quel a été l'effet, le cas échéant, de l'existence de sources de financement parallèles?	- Interview avec Agences de mise en oeuvre	- Staff de projet du PNUD, UNICEF, UNESCO	-
		- Quels facteurs, le cas échéant, ont eu des effets positifs et négatifs sur l'utilisation efficace des ressources ?	-	-	-

Annexe 3 : GUIDE D'ENTRETIEN

3.1. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX AGENCES RECIPIENDAIRES (PNUD, UNICEF, UNESCO)

Instructions

Le PNUD, l'UNICEF et UNESCO procèdent à l'évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu'à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d'accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

- 1.1. Personne interrogée** :
- 1.2. Poste/Fonction** :
- 1.3. Contacts** :
- (Téléphone & Email)** :
- 1.4. Date et lieu de l'entrevue** :

I. PERTINENCE ET COHERENCE

- 1.1. Pouvez-vous nous faire une brève description du projet « Les jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires » ?
- 1.2. Les priorités du projet Hate Speech sont-elles conformes aux priorités nationales en matière de consolidation de la paix et à la lutte contre les discours de haine en Côte d'Ivoire ?
- 1.3. Quels étaient les enjeux/problèmes/priorités des populations avant le projet ?
- 1.4. La stratégie mise en place correspond-elle aux besoins définis dans les Plans locaux de développement ? (Besoins et demandes des partenaires et des bénéficiaires finaux)
- 1.5. L'intervention répond-elle aux problèmes, besoins et priorités des bénéficiaires ?
- 1.6. La stratégie adoptée par le projet correspondent-elles aux approches habituelles d'autres intervenants ? Si non, en quoi diffèrent elles ?
- 1.7. Qu'est-ce que le projet à apporter de nouveau ? En quoi cela est-elle une nouveauté ?
- 1.8. La conception du projet a-t-elle impliquée les parties prenantes de mise en œuvre ?
- 1.9. A quel degré le projet contribue-t-il à l'atteinte des orientations stratégiques du PNUD ?
- 1.10. Quelle complémentarité y a-t-il entre le projet et les autres initiatives de même nature ?
- 1.11. Quelles cohérences et complémentarité avec les priorités du PBF ? Quelles sont vos attentes par rapport à cette complémentarité ?

II. EFFICACITE

- 2.1. Tous les objectifs initiaux ont-ils été atteints ? Si non lesquels et pourquoi ?
- 2.2. A combien de pourcent (%) estimez-vous l'atteinte des objectifs ?
- 2.3. Y a-t-il eu des écarts entre les résultats attendus et les résultats obtenus à la fin du projet ? Si oui à quel niveau et pourquoi ?
- 2.4. Y a-t-il eu des imprévus ? Si oui pourquoi et quels effets/impacts positifs et négatifs cela a-t-il eu sur les résultats ?
- 2.5. Les rôles et responsabilités étaient-ils clairement définis et bien répartis entre les partenaires du projet ? Ont-ils été respectés ?

- 2.6. La collaboration a-t-elle permis de transférer les compétences prévues / requises et a-t-elle favorisée l'appropriation des actions par les acteurs locaux ?

III. PERENITE/VIABILITE

- 3.1. Quels sont les acquis du projet ?
- 3.2. Quels sont les dispositifs (de gestion, mécanismes, appuis aux bénéficiaires, etc.) qui devront se poursuivre pour le reste du temps et même au-delà du projet ?
- 3.3. Qu'est-ce qui a été prévu pour cela ?
- 3.4. Les acteurs locaux ont-ils les capacités Techniques, organisationnelles, managériales et financières de faire perdurer l'action ou les bénéfices de l'action après le financement du projet ?
- 3.5. Quelle importance le projet a-t-il eue dans la vie des bénéficiaires ?
- 3.6. Le cas échéant, quels ont été les principaux obstacles à la réalisation du projet ? Comment les a-t-on surmontés ?
- 3.7. Pensez-vous que les avantages découlant de ce projet seront durables ?
- 3.8. Quelles sont les actions menées dans le cadre de la pérennisation des acquis du projet ?

IV. EFFICIENCE

- 4.1. Les délais prévus pour la mise à disposition de fonds ont-ils été respectés ? Si non pourquoi et quelles sont les raisons des retards ?
- 4.2. Quelles conséquences cela a-t-il eu sur le projet et/ou sur la consommation budgétaire ?
- 4.3. Quel système de suivi le projet a-t-il mis en place ?
- 4.4. Le système de suivi a-t-il bien fonctionné ? (Collecte régulière des données, présence d'une base des données complète, production de rapports)
- 4.5. Quelle est le degré d'implication des partenaires de mise en œuvre dans le système de suivi (modalités du suivi, qualité du dialogue) ?
- 4.6. Les ressources humaines, matérielles et financières ont-elles été mobilisées conformément aux prévisions ? si non, pourquoi ?
- 4.7. Des retards ou des dépassements significatifs ont-ils été constatés conduisant à la réorganisation ou à la réduction des activités prévues ?
- 4.8. Si oui, quelles sont les raisons des retards ou dépassements et quelles conséquences cela a-t-il eu sur le projet et/ou sur les financements ?
- 4.9. Comment le projet a-t-il été organisé, géré, et avec qui a-t-il travaillé ?
- 4.10. Quels étaient les rôles des différentes parties prenantes au projet ? (Agences d'exécution, Ministères, ONG partenaires,)
- 4.11. Comment fonctionne cette coordination ?
- 4.12. Quelle est votre appréciation du fonctionnement de la coordination ?
- 4.13. Comment appréciez-vous le renforcement des capacités des institutions et des groupes communautaires à gérer les risques de conflits socio-politiques et communautaires ?

V. GENRE ET DROITS DE L'HOMME

- 5.1. Quelles sont les réalisations du projet en matière de promotion de l'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes ?
- 5.2. Quel pourcentage des ressources du projet a été investi dans des activités visant à promouvoir l'égalité entre les sexes et l'autonomisation des femmes et est-il comparable à d'autres projets financés par PBF ?
- 5.3. Dans quelle mesure le projet a-t-il défini et suivi des résultats ventilés par sexe pour s'assurer que les objectifs en matière d'égalité entre les sexes et d'autonomisation des femmes étaient atteints ?
- 5.4. Les hommes dans les localités du projet ont-ils soutenu la participation des femmes aux activités du projet ?

VI. FORCES, FAIBLESSES ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 6.1. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont freiné la mise en œuvre du projet ? Quelles ont été les solutions proposées pour surmonter ses obstacles ?
- 6.2. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont facilité la mise en œuvre du projet ?
- 6.3. Quelles sont selon vous, les leçons apprises de ce projet ?
- 6.4. Quelles recommandations voudriez-vous faire (à quels groupes/quelles personnes) sur :

3.2. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX ONG ET PARTENAIRES D'APPUI

Instructions

Le PNUD, l'UNICEF et UNESCO procèdent à l'évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu'à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d'accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

- 1.2. Personne interrogée** :
- 1.2. Poste/Fonction** :
- 1.3. Contacts** :
- (Téléphone & Email)** :
- 1.4. Date et lieu de l'entrevue** :

VII. DESCRIPTION DU PROJET

- 7.1. Quels sont les objectifs spécifiques dévolus à votre structure dans le cadre du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) » mise en œuvre par le PNUD/UNICEF/UNESCO et financé par le PBF » ?
- 7.2. Quelles sont les principales missions de votre structure ?
- 7.3. Quelles sont les activités que votre organisation a mené dans la conduite du projet ?
- 7.4. Comment votre structure a-t-elle été sélectionnée dans le cadre du projet ?
- 7.5. Dans quelles localités de la Côte d'Ivoire menez-vous les activités du Projet ?
- 7.6. Comment le projet répond-il aux besoins des bénéficiaires et du pays en matière de cohésion sociale ?
- 7.7. Le projet est-il approprié pour les différents groupes qu'il vise ?
- 7.8. Le projet a-t-il reçu un soutien favorable des différents groupes concernés ?
- 7.9. Avez-vous été associé à la conception du projet ? (*Utiliser cela pour les organismes gouvernementaux*) si oui de quelle manière ?

VIII. MISE EN ŒUVRE

- 8.1. Dans quelle mesure le projet a-t-il :
- Amélioré les connaissances et les capacités de résilience et de réponse des jeunes face aux discours inflammatoires et de haine et sont des médiateurs de paix dans leurs communautés ?
 - Permis aux jeunes de jouer le rôle d'alerte et de prévention face aux messages négatifs ou inflammatoires des médias formels et sociaux ?
- 8.2. Dans quelle mesure le projet a-t-il renforcé les capacités des partenaires de mise en œuvre ? des bénéficiaires ?
- 8.3. Les activités programmées ont-elles été toutes réalisées ? Si non, combien d'activités ont été réalisées ?
- 8.4. Pensez-vous que le processus de sélection de bénéficiaires a été équitable ?
- 8.5. Quelles ont été les ressources humaines, matérielles et financières disponibles dans le cadre du projet ?

- 8.6. A-t-on fait une bonne utilisation des ressources humaines, financières et matérielles ? Celles-ci étaient-elles suffisantes ?
- 8.7. En ce qui concerne les résultats, considérez-vous qu'ils soient suffisants et appropriés en tenant compte des moyens mis à disposition du projet (ressources humaines, matérielles et financières) ?
- 8.8. Les calendriers envisagés ont-ils été respectés ? Si non, Pourquoi ?
- 8.9. Comment jugez-vous la communication sur ce projet ?
- 8.10. Quel était votre dispositif de suivi-évaluation des actions du projet ?

IX. EFFETS DU PROJET SUR LES BENEFICIAIRES ET PERENNISATION

- 9.1. Quels sont les changements observés chez les bénéficiaires ?
- 9.2. Quels ont été les principaux obstacles à la réalisation du projet ? Comment les a-t-on surmontés ?
- 9.3. Pensez-vous que les avantages découlant de ce projet seront durables ?
- 9.4. Quelles sont les actions menées dans le cadre de la pérennisation des acquis ?
- 9.5. Dans quelle mesure pensez-vous que les acquis du projet contribuent à renforcer les actions actuelles du gouvernement en matière de consolidation de la paix et de réconciliation nationale ?
- 9.6. Comment pensez-vous que les acquis du projet pourraient contribuer à réduire ou prévenir les conflits et consolider la paix et la cohésion sociale notamment lors de périodes sensibles (exemple : prochaines échéances électorales, conflits universitaires, conflits politiques, conflits sociaux, etc.)

X. FORCES, FAIBLESSES ET PRINCIPALES RECOMMANDATIONS

- 10.1. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont freiné la mise en œuvre du projet ? Quelles ont été les solutions proposées pour surmonter ses obstacles ?
- 10.2. Pourriez-vous mentionner les facteurs concrets qui ont facilité la mise en œuvre du projet ?
- 10.3. Quelles sont selon vous, les leçons apprises de ce projet ?
- 10.4. Quelles recommandations voudriez-vous faire (à quels groupes/quelles personnes) sur :
 - la création d'un projet analogue dans la même zone/même contexte
 - la création d'un projet analogue dans une zone différente/contexte différent

3.3. GUIDE D'ENTRETIEN ADRESSE AUX BENEFICIAIRES DES FORMATIONS

Instructions

Le PNUD, l'UNICEF et UNESCO procèdent à l'évaluation finale du projet « Jeunes comme moteurs de prévention des discours de haine et des conflits socio-politiques et communautaires (Hate Speech) ». Cette évaluation vise à mesurer la performance du projet à travers les résultats obtenus dans le cadre de sa mise en œuvre en s'attachant plus particulièrement à la pertinence, l'efficacité, l'efficience et l'impact des actions menées par rapport aux objectifs visés ainsi qu'à la durabilité desdits résultats.

Nous procédons dans le cadre de cette évaluation des entrevues avec des personnes qui ont participé au projet ou les connaissent bien.

Vous êtes libre d'accepter ou non de participer à cette évaluation. Vos réponses demeureront confidentielles, et personne ne saura quelles observations vous avez faites. Cette entrevue durera entre 30 à 45 minutes.

1.2. Personne interrogée :
1.2. Poste/Fonction :
1.3. Contacts :
(Téléphone & Email) :
1.4. Date et lieu de l'entrevue :

I. FORMATIONS ET PREVENTION DES DISCOURS DE HAINES

- 1.1. Combien d'ateliers de formations avez-vous suivis dans le cadre du projet Hate Speech ? Quels étaient les modules de formation ? Quelle était la durée ?
- 1.2. Comment avez-vous été sélectionné comme participant ?
- 1.3. Quels ont été les apports de ces formations à vos capacités de prévention des discours de haines ?
- 1.4. Le contenu de la formation est-il conforme à vos besoins et à ceux de la communauté ?
- 1.5. Si non, quels sont les aspects à inclure dans les modules de formation ?
- 1.6. Quelles sont les actions que vous entreprenez pour prévenir les discours de haines ?
- 1.7. Jugez-vous votre intervention satisfaisante dans le cadre de la prévention des discours de haines ?
Donnez les raisons
- 1.8. Quel type de soutien jugez-vous indispensable pour la prévention des discours de haines ?

II. PREVENTION ET GESTION DES CONFLITS SOCIO-POLITIQUES ET COMMUNAUTAIRES

- 2.1. Quelles sont les actions que vous entreprenez dans la prévention des conflits socio-politiques et communautaires ?
- 2.2. Selon vous, quel est l'apport de votre intervention sur la communauté ?
- 2.3. Quelles prestations jugez-vous indispensables dans la prévention des conflits socio-politiques et communautaires ?
- 2.4. Dans combien de conflits socio-politiques et/ou communautaires avez-vous contribué à résoudre ?
(Spécifier le type de conflit et les acteurs)
- 2.5. Quels sont les changements observés chez ces acteurs ?

III. EFFETS DES ACTIVITES DU PROJET SUR LES BENEFICIAIRES

- 3.1. Pouvez-vous nous faire un rappel du contexte social qui prévalait au sein de votre communauté avant la mise en œuvre du projet et la situation actuelle au terme des actions du projet ?
- 3.2. Que pouvez-vous dire en ce qui concerne les changements et améliorations obtenus ? (Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des exemples et cas tirés de votre localité)
- 3.3. Est-ce que les activités contribuent aujourd'hui à l'amélioration de cohésion sociale ? (Justifiez votre réponse en vous appuyant sur des indicateurs vérifiables)

- 3.4. Pensez-vous que le projet a atteint l'objectif global qui était de « contribuer à réduire les risques de violences liées aux discours d'incitation à la haine et la diffusion de fausses informations à travers une implication active des jeunes (hommes et femmes) dans la prévention et la gestion des conflits socio-politiques et communautaires » ?
- 3.5. Quelles sont, selon vous, les limites dans la conduite des activités ?

IV. PERENISATION ET IMPACT DES ACTIONS SUR LES BENEFICIAIRES

- 4.1. Pensez-vous pouvoir contribuer à court et le long terme au processus de réconciliation national et de consolidation de la paix ? Si oui comment ? Des appuis complémentaires sont-ils nécessaires ?
- 4.2. Pensez-vous pouvoir après le projet contribuer à prévenir ou résoudre des conflits ? Si oui comment ?
- 4.3. Pour pérenniser les actions du projet, selon vous que devrait-on faire ?
 - Au niveau des groupements et des ONG ?
 - Au niveau communautaire ?
 - Au niveau des partenaires au développement ?
 - Au niveau des jeunes (hommes et femmes) ?

V. RECOMMANDATION

- 5.1. Quels problèmes rencontrez-vous dans la mise en œuvre des directives des formations reçues ?
- 5.2. Quelles sont vos principales difficultés/ imprévus que vous souhaiteriez partager à l'équipe du projet ? Comment pourrait-il les résoudre ?
- 5.3. Quelles sont vos propositions pour une meilleure prévention des discours de haines et des conflits socio-politiques et communautaires ?

Un mot à l'endroit du PNUD/UNICEF/UNESCO et des autres parties prenantes